

# Etude sur l'attractivité des résidences services seniors et des EHPAD



## Partie 2 : Analyse des données recueillies

Rapport rédigé par le Pôle de gériatrie et d'innovation  
Bourgogne-Franche-Comté (PGI) pour Papyhappy – 2019

## Table des matières

Introduction .....	3
Remerciements .....	4
Profil des personnes ayant participé à l'enquête .....	4
I. Les logements senior aujourd'hui en France .....	5
1. Les types de logements senior .....	5
2. Connaissance et perceptions des logements senior .....	7
L'EHPAD et la RSS : les logements senior les plus connus .....	7
L'EHPAD, le logement senior le moins désiré et les RSS, le logement le plus considéré .....	8
Perceptions des EHPAD .....	10
Perceptions des RSS .....	14
II. L'anticipation de la perte d'autonomie .....	17
1. Evoquer un emménagement en logement senior .....	18
2. Contexte de la discussion .....	19
III. Les critères influençant ou freinant l'emménagement en logement senior .....	20
1. En EHPAD .....	20
Les facteurs influençant l'emménagement en EHPAD .....	20
Les facteurs freinant l'emménagement en EHPAD .....	21
2. En RSS .....	22
Les facteurs influençant l'emménagement en RSS .....	22
Les facteurs freinant l'emménagement en RSS .....	23
IV. Le départ du domicile privé .....	24
1. Le contexte du départ du domicile privé .....	24
2. Le rôle et la place des proches aidants .....	28
V. Choisir un nouveau logement senior .....	35
1. Les recherches .....	35
2. Les critères de bien-être .....	37
VI. La place du résident au sein de ce logement senior .....	40
1. La participation aux différentes activités .....	40
2. L'impact de la vie en collectivité sur le bien-être et sur la santé .....	44
3. Les relations avec les autres membres de la collectivité .....	46
Conclusion .....	50
Glossaire .....	52
Bibliographie .....	53
Sitographie .....	54

## Introduction

Dans le cadre de la concertation « Grand Age et autonomie » ouverte du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2018, quelques résidents d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ont pu prendre la parole grâce à l'association *Les Petits Frères des Pauvres*. Ces témoignages ont été tout aussi importants que ceux d'autres citoyens, toutefois, dans cette consultation, la parole a principalement été donnée au personnel, aux directeurs, aux professionnels du secteur médico-social mais finalement assez peu aux résidents de structures pour personnes âgées.

Aujourd'hui, alors que les politiques publiques incitent au maintien à domicile, les professionnels des structures d'accueil pour personnes âgées revendiquent davantage de moyens et de ressources. Ces structures, et notamment les EHPAD, ont d'ailleurs été fortement critiquées lors de la diffusion de plusieurs reportages portant sur ces lieux de vie collectifs pour personnes âgées, et sont aujourd'hui très mal perçues par l'opinion publique. Paradoxalement, ce sont ces EHPAD, qui sont le lieu d'accueil majoritaire des personnes âgées dépendantes<sup>1</sup>.

Il est donc intéressant d'étudier le parcours résidentiel des seniors et d'observer la place occupée par les familles lors de cette réflexion, afin de comprendre la prise de décision.

Pour ce faire, à la suite de recherches documentaires, le PGI en partenariat avec Papyhappy a réalisé des entretiens avec des résidents d'EHPAD et de résidences services seniors. Ces entretiens ont été possibles grâce à la collaboration des directions et des professionnels de ces établissements. Les résidents participants à l'étude ont été sollicités par les résidences elles-mêmes. De plus, l'enquête a été menée sur l'ensemble du territoire national, les entretiens ont donc été réalisés par téléphone, ce qui implique certaines limites d'interprétation.

En parallèle, un questionnaire web a été diffusé afin de recenser l'opinion d'un échantillon de la population concernant le choix résidentiel des seniors et les structures d'accueil pour personnes âgées.

Il s'agira donc d'analyser la perception de ces multiples résidences par différentes classes d'âge, de comprendre le contexte du départ du domicile familial et la place que tiennent certains membres de la famille, de préciser également la façon dont le nouveau logement est choisi et sur

---

<sup>1</sup> <sup>1</sup> Berhuet, S., Jauneau-Cottet, P., Hoibian, S., collaboration de Alberola, E., (2018), Collection des rapports, Les processus d'entrée en structure d'accueil pour personnes âgées vus par leurs proches

quels critères, et enfin de mieux comprendre la place des personnes âgées au sein de ces logements.

## Remerciements

Le PGI tient à remercier vivement tous les professionnels qui ont permis la réalisation des entretiens, ainsi que tous les seniors qui ont accepté d'être interrogés sur leur mode de vie au sein de leur logement.

De même, le PGI tient à remercier toutes les associations et structures qui ont partagé le questionnaire web, ainsi que toutes les personnes qui y ont répondu.

## Profil des personnes ayant participé à l'enquête

- Questionnaire web

Le questionnaire a recueilli 585 retours du 1er mars au 8 juillet 2019. Il a été envoyé à un ensemble de partenaires de Papyhappy et du Pôle de gérontologie et d'innovation évoluant dans le champ de la gérontologie. Il est intéressant de noter quelques éléments permettant de cibler le profil des participants :

- 62 % de femmes et 36 % d'hommes ;
- 2 % de moins de 40 ans, 10 % entre 40 et 60 ans, 82 % entre 60 et 75 ans, et 5 % de plus de 75% ;
- 45 % vivant en couple, 55 % vivant seul ;
- Tous départements de la métropole confondus ;
- 64 % vivant en zone urbaine, 36 % en zone rurale.

- Entretiens

16 entretiens ont été réalisés pour cette étude auprès de 8 résidents d'EHPAD et 8 résidents de résidences services seniors (RSS) entre décembre 2018 et juin 2019.

- 8 femmes ; 8 hommes ;
- 6 régions différentes : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand-Est, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## I. Les logements senior aujourd'hui en France

### 1. Les types de logements senior

Dans le cadre de l'enquête, il a été décidé d'interroger le public sur sept types de logements senior, accueillant des personnes âgées autonomes ou dépendantes, nécessitant des soins au quotidien ou non, et vivant en appartement ou en chambre individuelle.

- *L'EHPAD*

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes correspond à la « maison de retraite médicalisée ». C'est un lieu de vie accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie de plus de 60 ans, qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. L'objectif de cet établissement est de « préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin »<sup>2</sup>.

- *La résidence services seniors (RSS)*

La RSS est un ensemble de logements privés en location ou à l'achat pour les personnes âgées autonomes ou fragilisées, seules ou en couple associé à des services collectifs. La RSS est gérée par un gestionnaire privé, associatif ou mutualiste<sup>3</sup>. Elle accueille des personnes autonomes, dont la majorité ont plus de 60 ans. Les résidents se voient facturer le coût du loyer, les charges locatives (si le résident est locataire), le montant de l'abonnement de service (si le résident a souscrit à un pack), et d'éventuels autres coûts de prestation dont le résident aurait bénéficié au cours du mois.<sup>4</sup>

- *La résidence autonomie*

Autrefois nommée « logement foyer », c'est un ensemble de logements locatifs à loyers modérés pour les personnes âgées autonomes ou fragilisées, associé à des services collectifs. Cette forme d'habitat

---

<sup>2</sup> Pour les personnes âgées, 2015 [consulté en septembre 2019]. Les EHPAD. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-etablissement-medicalise/les-ehpad>

<sup>3</sup> Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019]. Les résidence services. Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-residences>

<sup>4</sup> Pour les personnes âgées, 2018, [consulté en septembre 2019]. Résidence autonomie et résidences services : quelle différence ? Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference>

est majoritairement gérée par des structures publiques ou à but non lucratif. Elle est encadrée par la législation du secteur médicosocial. Elle accueille toute personne autonome de plus de 60 ans<sup>5</sup>.

- *L'accueil familial*

Il s'agit d'un dispositif permettant à une personne âgée et/ou en situation de handicap de plus de 60 ans, moyennant rémunération, d'être accueillie au domicile d'un accueillant familial. La personne hébergée signe avec l'accueillant familial un contrat fixant les conditions matérielles, humaines et financières de l'accueil. L'accueillant familial héberge et accompagne au quotidien toute personne valide ou en perte d'autonomie, dans la limite de trois personnes simultanément.<sup>6</sup>

- *L'habitat intergénérationnel*

Il s'agit d'un ensemble de logements locatifs souvent en copropriété conçu pour accueillir différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées autonomes ou fragilisées. Les différentes générations ne vivent pas sous le même toit mais partagent des lieux de vie communs (salle commune, lingerie...).

- *La MARPA*

Il s'agit d'une Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie proposant un ensemble de logements indépendants locatifs à proximité d'espaces de vie commune, qui sont destinées aux partages des repas et aux activités.<sup>7</sup> La MARPA accueille jusqu'à 24 seniors seuls ou en couple, autonomes ou en légère perte d'autonomie. Ce type de logement est inscrit dans le cadre des résidences autonomie.

- *Le béguinage*

Il s'agit d'un ensemble de 10 à 20 logements privés adaptés à des personnes vieillissantes, fragilisées au sein d'une communauté. Le béguinage s'inspire du modèle des communautés religieuses autonomes "les

---

<sup>5</sup> Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019] Les résidences autonomie. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-logements>

<sup>6</sup> Service-public.fr, 2019, [consulté en septembre 2019] Accueil familial d'une personne âgée et /ou handicapée (accueillant familial), Disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15240>

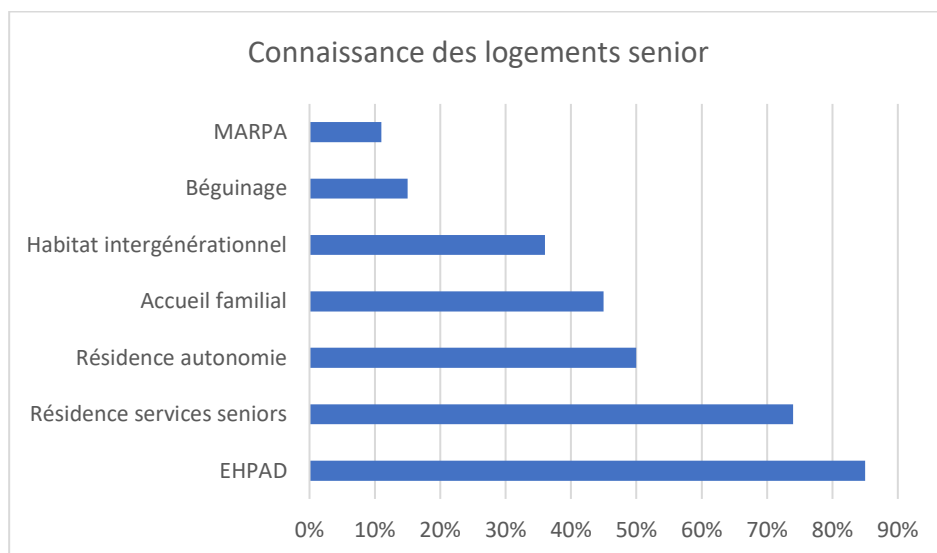
<sup>7</sup> Marpa, [consulté en septembre 2019], Résidence autonomie à taille humaine. Disponible sur : <https://www.marpa.fr/notre-residence-retraite/residence-autonomie-a-taille-humaine/>

béguines" très développé dans les Flandres et en Europe du Nord. Les béguinages gardent une vocation sociale (entraide et solidarité) et accueillent des personnes âgées aux revenus modestes.<sup>8</sup>

## 2. Connaissance et perceptions des logements senior

### L'EHPAD et la RSS : les logements senior les plus connus

Le logement senior peut prendre différentes formes. Cependant, en France, il faut noter que selon B. Ennuyer, les personnes âgées vivent en majorité à domicile (d'après l'Organisation Mondiale de la Santé, les personnes âgées sont les personnes de plus de 60 ans). En 2018, on comptabilisait 15 millions de personnes de 60 ans et plus.<sup>9</sup> Selon l'INSEE, 93,3% des seniors vivent à domicile.<sup>10</sup> Étant donné ces chiffres, il est intéressant d'analyser la connaissance et la perception du grand public sur le logement senior.



**Graphique 1 : Connaissance des logements senior**

Lecture : Parmi les enquêtés, 85% connaissent les EHPAD.

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

D'après l'enquête menée, l'EHPAD est le type de logement senior le plus connu aujourd'hui, suivi de

<sup>8</sup> Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019], Les béguinages. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-beguinaages>

<sup>9</sup> Ministère des solidarités et de la santé, 2018, [consulté en septembre 2019] Personnes âgées : les chiffres. Disponible sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/loi-relative-a-l-adaptation-de-la-societe-au-vieillessement/article/les-chiffres-cles#targetText=Les%20personnes%20%C3%A2g%C3%A9es%20de%2060,%C3%A0%205%20millions%20en%202060.>

<sup>10</sup> INSEE, 2017, [consulté en septembre 2019], Les trois quarts des seniors vivent dans des logements dont ils sont propriétaires. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2583078#titre-bloc-1>

près par les résidences services seniors (RSS). L'EHPAD compte 80 % des places d'accueil pour personnes âgées et reste le lieu d'accueil collectif majoritaire. En France, il existe 7 881 EHPAD<sup>11</sup> et plus de 720 résidences services seniors<sup>12</sup> (hors résidences autonomie). La majorité des EHPAD ouverts depuis 2000 (65%) sont de tailles moyennes et disposent de 60 à 99 places. Sur cette période, la part des EHPAD de plus de 200 places et de moins de 45 places tend à diminuer<sup>13</sup>.

A l'inverse, la MARPA<sup>14</sup>, le béguinage et l'accueil familial sont les trois formes de logement les moins connues. Ces logements sont souvent de petites tailles accueillant 1 à 24 résidents<sup>15</sup>.

### L'EHPAD, le logement senior le moins désiré et les RSS, le logement le plus considéré

Les politiques publiques actuelles s'efforcent de développer des mesures valorisant le soutien à domicile, ce qui correspond au souhait des Français qui désirent rester chez eux le plus longtemps possible. Ils considèrent qu'ils y seront plus libres, qu'ils bénéficieront d'un meilleur confort, auront un meilleur bien-être et une meilleure prise en charge, selon P. Dreyer<sup>16</sup>: « *« [...] On repère] quatre motivations des personnes âgées et très âgées à rester chez elles : la liberté, le confort, le bien-être et la prise de risque (Delsalle, 2013, 2015) »*. C'est d'ailleurs ce qui ressort de certains entretiens :

*« moi, des fois je donne des conseils à des personnes [...] y'en a qui ont la mentalité un peu bizarre : « oh non j'irai pas en maison de retraite », c'est pas une maison de retraite, ben non pas du tout ! [...] je dis : « on est libre [...] tu vis comme si t'étais chez toi. » »* homme, résidence services seniors, Normandie.

Ceci peut donc expliquer que les enquêtés aient un regard mitigé sur les différents logements senior :

---

<sup>11</sup> INSEE, 2019, [consulté en novembre 2019], Tableaux de l'économie française. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3696937>

<sup>12</sup> Silver eco, 2017, [consulté en septembre 2019], Les résidence services seniors en France, Disponible sur : <https://www.silvereco.fr/infographie-les-residences-services-seniors-en-france/3195428>

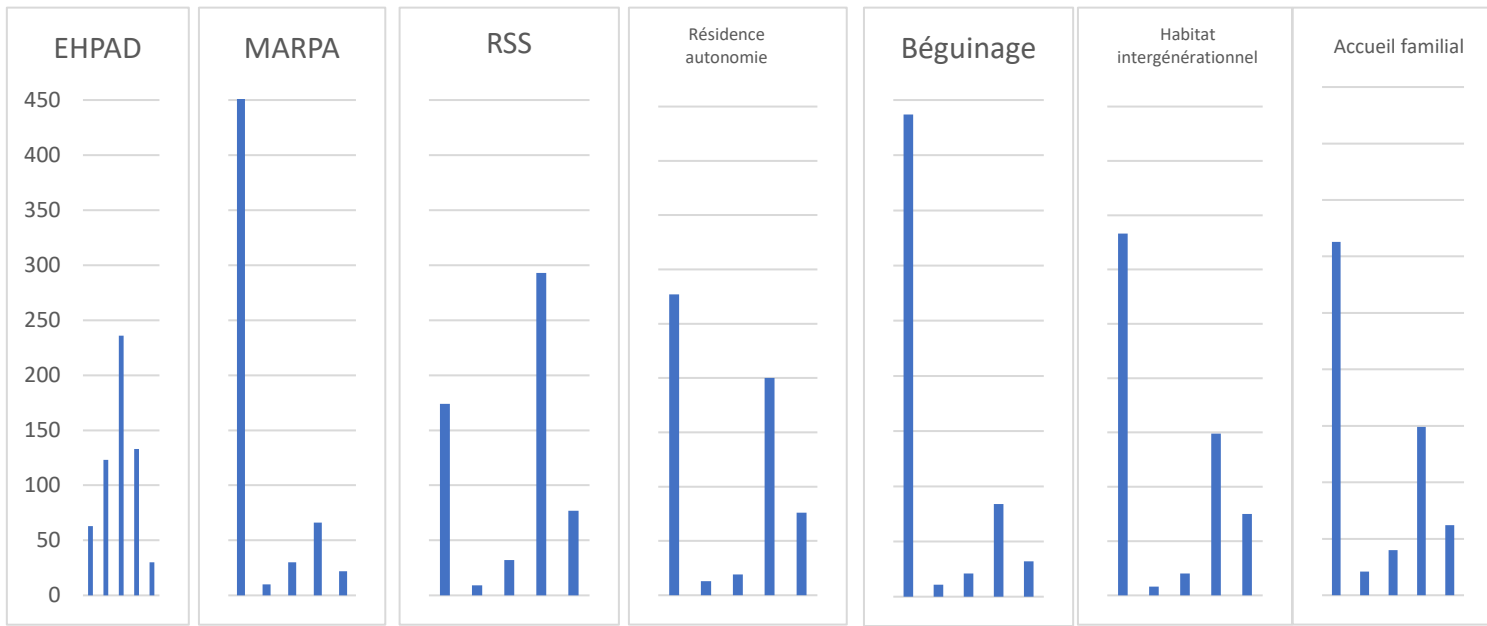
<sup>13</sup> CNSA, (2017), [consulté en septembre 2019], La situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2016, Disponible sur : <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-situation-des-etablissements-dhebergement-pour-personnes-agees-dependantes-ehpad-en-2016>

<sup>14</sup> appartient à la catégorie des résidences autonomie (ex-foyer logement)

<sup>15</sup> Marpa, [consulté en septembre 2019], Résidence autonomie à taille humaine. Disponible sur : <https://www.marpa.fr/notre-residence-retraite/residence-autonomie-a-taille-humaine/>

<sup>16</sup> Delsalle, M., Représentations croisées sur les notions de liberté, risque/sécurité, confort/bien-être, « J'y suis, j'y reste ! » Volet 2, Recherche psychosociale sur les motivations des personnes âgées à rester chez elles, Les chantiers, source, n° 18, 2016





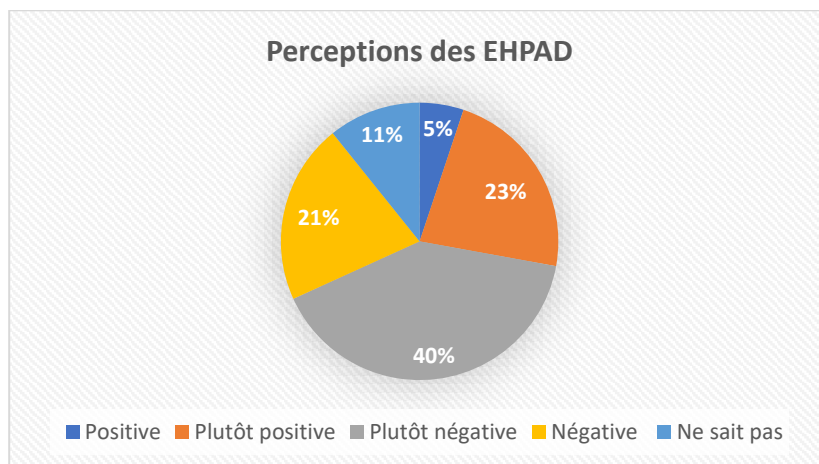
De gauche à droite : Ne sait pas – Négative - Plutôt négative - Plutôt positive - Positive

**Graphique 2 : Perceptions des logements senior**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Il faut d’abord noter qu’en dehors des EHPAD et des résidences services seniors, les autres formes de logement proposées sont inconnues par une personne interrogée sur deux.

Les MARPA, le béguinage, l’habitat intergénérationnel et l’accueil familial sont plutôt perçus *positivement* par les personnes interrogées, qui les connaissent.



**Graphique 3 : Perceptions des EHPAD**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

L'EHPAD, logement senior le plus connu, est aussi le type de logement qui souffre de la plus mauvaise réputation parmi les sept logements seniors présentés : 61 % des personnes interrogées en ont une vision *plutôt négative à négative*.

« L'EHPAD est souvent décrit et vécu comme une institution restrictive de la liberté, aux espaces privés réduits, à la structuration temporelle contraignante ; un lieu de relégation dans lequel l'emménagement est ressenti comme une mise en demeure (Piquemal-Vieu, 1999 ; Billé, 2005) ».<sup>17</sup>

De plus, selon Régis Aubry, membre du Comité Consultatif National d'Éthique, « Notre système de santé amène de nombreuses personnes âgées à finir leur vie dans un endroit où dans la majorité des cas, elles ne souhaitent pas vivre.[...] Comble du paradoxe, les personnes doivent financer ce qu'elles n'ont pas souhaité<sup>18</sup> ». Ces propos sont à nuancer, mais il est vrai que l'EHPAD est souvent perçu comme un lieu de fin de vie, et non comme un lieu de vie. La problématique du consentement est liée au contexte d'emménagement dans ce logement.

De plus, « la proportion de personnes atteintes de maladie démentielle est beaucoup plus importante en EHPAD qu'à domicile », 36% selon la DRESS<sup>19</sup>. Les EHPAD sont donc perçus comme des lieux médicalisés pour des personnes malades.

Enfin, on peut imaginer que l'« EHPAD bashing » actuel (médiatisation) dont fait l'objet ce type d'établissements influe également sur l'opinion publique.

<sup>17</sup> Charras, K., Cérèse, F., (2017), Être « chez soi » en EHPAD : domestiquer l'institution, *Gérontologie et Société*, 2017/1, (vo. 39), n°152), pages 169 à 183

<sup>18</sup> Leblanc-Briot, M.-T., *Fin de vie des personnes âgées, Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie*, 2014/4 (n°119), pages 97 à 108

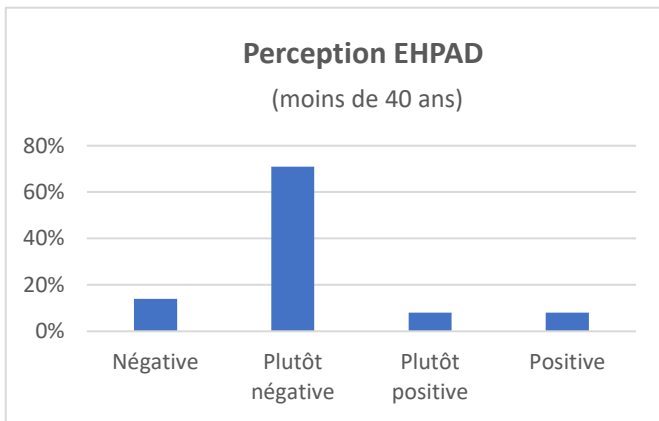
<sup>19</sup> Les personnes âgées, *Les dossiers DRESS solidarité et santé*, n°22, 2011

L'ensemble de ces éléments justifie les résultats de l'étude. Cependant, il est intéressant de comparer ces données chiffrées à celles recueillies lors des entretiens individuels. Les résidents en EHPAD ne perçoivent pas ce logement aussi négativement. Ils disent entretenir de bonnes relations avec les autres résidents, et considèrent qu'ils ont globalement une bonne qualité de vie. Il est vrai qu'ils expriment parfois certaines critiques face au manque de personnel ou au niveau de dépendance des autres résidents, mais ceci sans en avoir une vision globale négative.

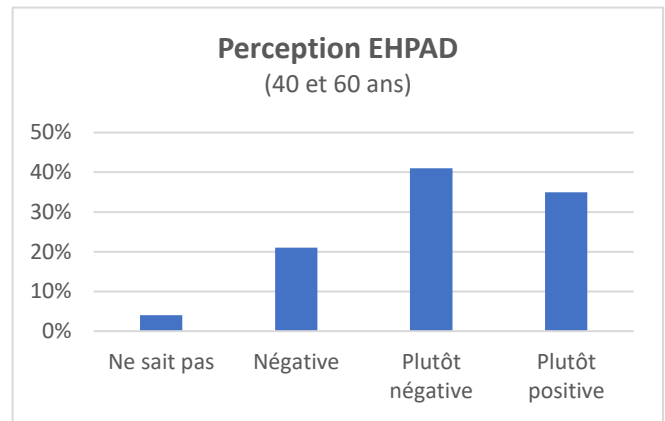
28 % des répondants à l'enquête via le questionnaire web indiquent d'ailleurs avoir une vision *plutôt positive* voire *positive* de l'EHPAD. Il s'agit d'ailleurs de la classe des 40-60 ans, qui représente hypothétiquement les aidants ayant un proche vivant en logement senior.

(Pour rappel : Répondants de plus de 75 ans : 29 personnes, âgés de 60 à 75 ans : 485 personnes ; âgés de 40 à 60 ans : 57 personnes et âgés de moins de 40 ans : 14 personnes)

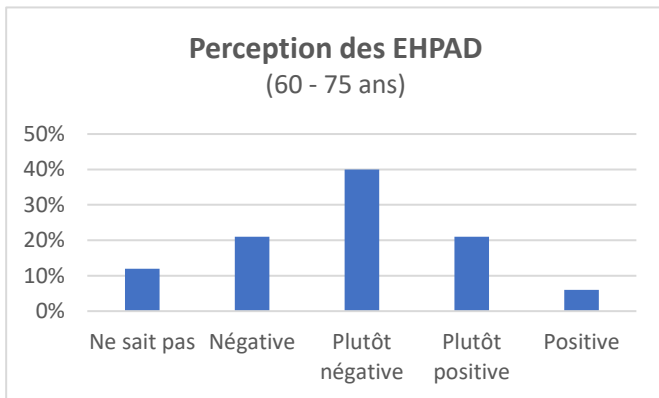
## Perceptions des EHPAD par classe d'âge



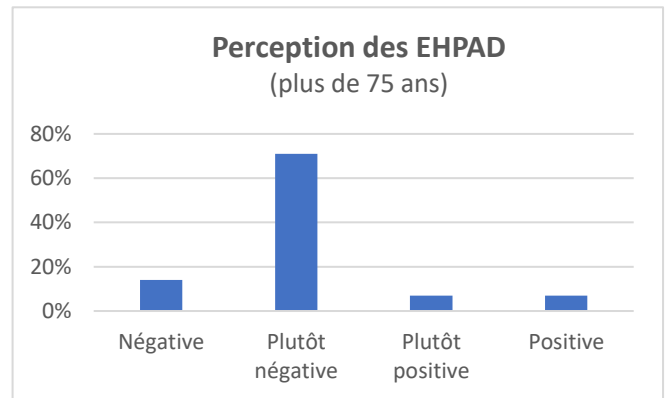
**Graphique 4 : Perceptions des EHPAD (moins de 40 ans)**



**Graphique 5 : Perceptions des EHPAD (40 - 60 ans)**



**Graphique 6 : Perceptions des EHPAD (60 - 75 ans)**

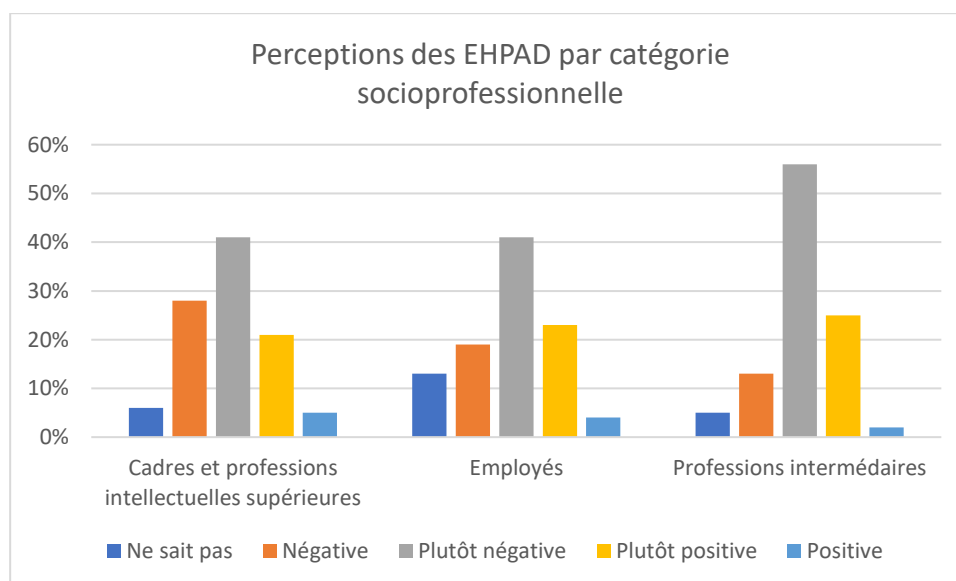


**Graphique 7 : Perceptions des EHPAD (plus de 75 ans)**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Les moins de 40 ans et les plus de 75 ans sont les deux catégories portant un regard *plutôt négatif* voire *négatif* sur les EHPAD (plus de 80%). Comme précisé auparavant, les personnes interrogées peuvent percevoir l'EHPAD comme un lieu de fin de vie. Les personnes de plus de 75 ans, encore autonomes, qui anticipent leur perte d'autonomie considèrent ce logement comme restrictif de leur liberté.

Les 40 - 60 ans et les 60 - 75 ans ont un regard plus mitigé. 35% des personnes interrogées ont donné une réponse *plutôt positif*. Les 40 - 60 ans sont potentiellement des proches aidants pouvant avoir accompagné un proche lors de son emménagement en EHPAD.



**Graphique 8 : Perception des EHPAD par catégorie socio professionnelle**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

(Pour rappel : nombre de répondants par catégorie socioprofessionnelle : employés : 186 personnes ; cadres et professions intellectuelles supérieures : 152 personnes ; professions intermédiaires : 102 personnes ; artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 47 personnes ; ouvriers : 37 personnes ; sans emploi : 6 personnes ; agriculteurs exploitants : 3 personnes ; enseignants : 1 personne; autre : 46 personnes)

La perception des EHPAD par différentes catégories socioprofessionnelles évolue d'une catégorie à l'autre. Certaines catégories socioprofessionnelles ne sont pas suffisamment représentées pour proposer une analyse pertinente des réponses, c'est pourquoi seules 3 catégories sont représentées dans le graphique 8.

Les commentaires libres extraits du questionnaire web permettent de mieux comprendre ces perceptions :

« [ Les EHPAD sont des ] *mouroirs, personnes dopées pour qu'elles restent tranquilles et emprisonnées par secteur de dépendance* » femme, de plus de 75 ans, catégorie des artisans/ commerçants/ chef d'entreprise, Doubs (25).

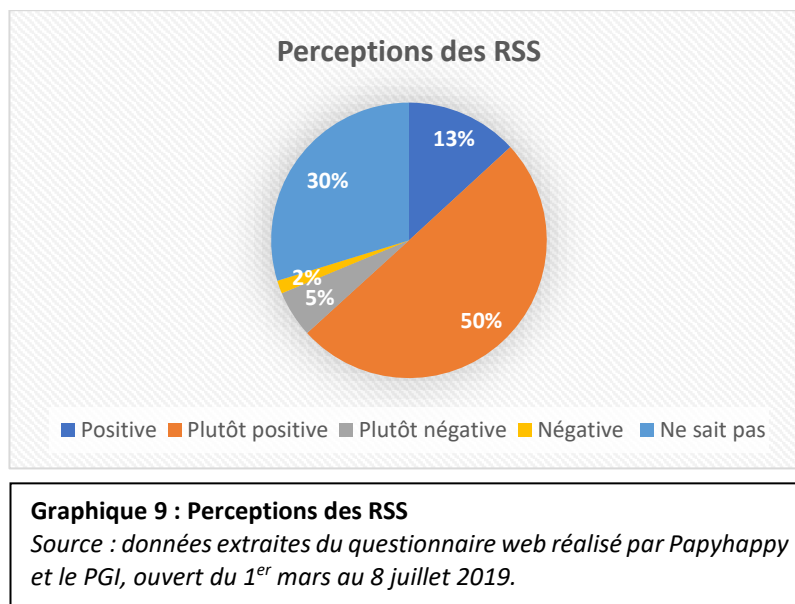
« *Manque de bienveillance du personnel, manque de temps pour le personnel de bien assurer leur service, peu de personnel pour un meilleur profit des investisseurs* » homme, plus de 75 ans, catégorie cadres et professions intermédiaires, Charentes (76).

« *Aucune garantie que l'encadrement et le personnel soient aux petits soins pour les pensionnaires* », femme,

plus de 75 ans, catégorie des ouvriers, Paris (75).

Les personnes participant au questionnaire web et ayant une perception *positive* ou *plutôt positive* de l'EHPAD n'ont pas commenté leur réponse.

### Perceptions des RSS

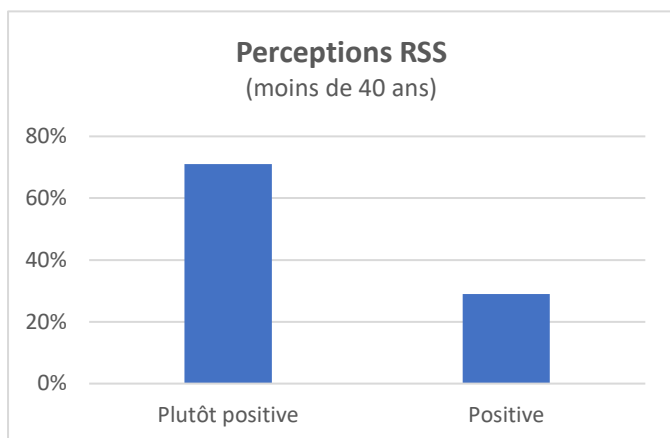


La RSS est perçue à 63 % comme un logement *plutôt positif* voire *positif*. Seules 7% des personnes interrogées en ont une vision *plutôt négative* voire *négative*. D'après le questionnaire web, cette perception est liée au coût de l'hébergement considéré comme élevé.

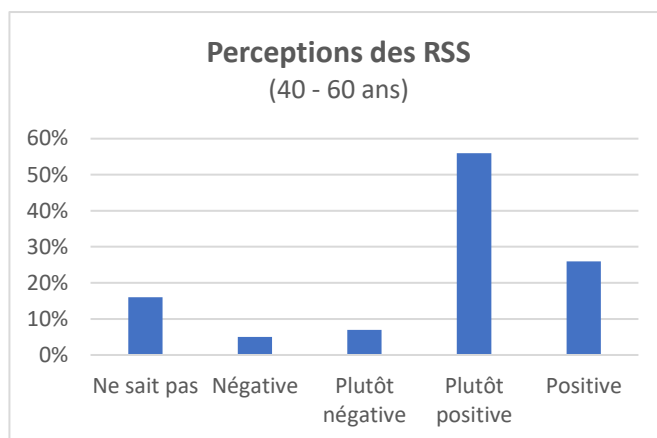
Toutefois, notons que 30 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas savoir répondre à cette question. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que les RSS ne sont pas encore connues par l'ensemble du grand public, étant un type de logement relativement nouveau. En effet, créé à la fin des années 1970, il s'est développé ces quarante dernières années et a connu une croissance remarquable, de 40%, de 2013 à 2017.

(Pour rappel : Répondants de plus de 75 ans : 29 personnes, âgés de 60 à 75 ans : 485 personnes ; âgés de 40 à 60 ans : 57 personnes et âgés de moins de 40 ans : 14 personnes)

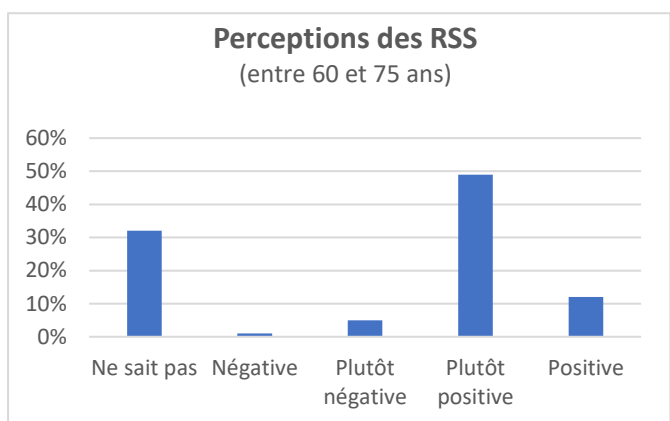
## Perceptions des RSS par classe d'âge



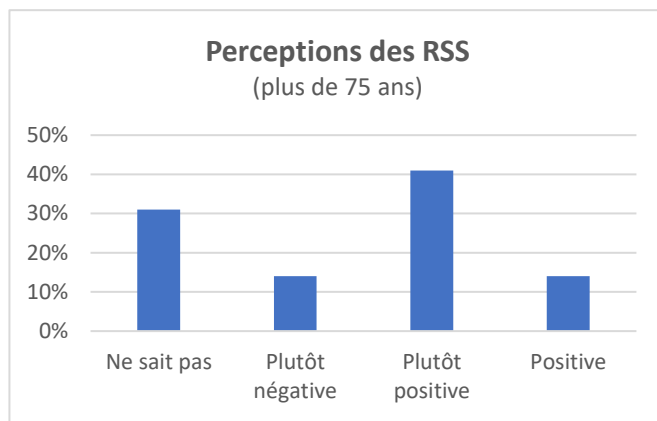
**Graphique 10 : Perceptions des RSS (moins de 40 ans)**



**Graphique 11 : Perceptions des RSS (40 – 60 ans)**



**Graphique 12 : Perceptions des RSS (60 – 75 ans)**



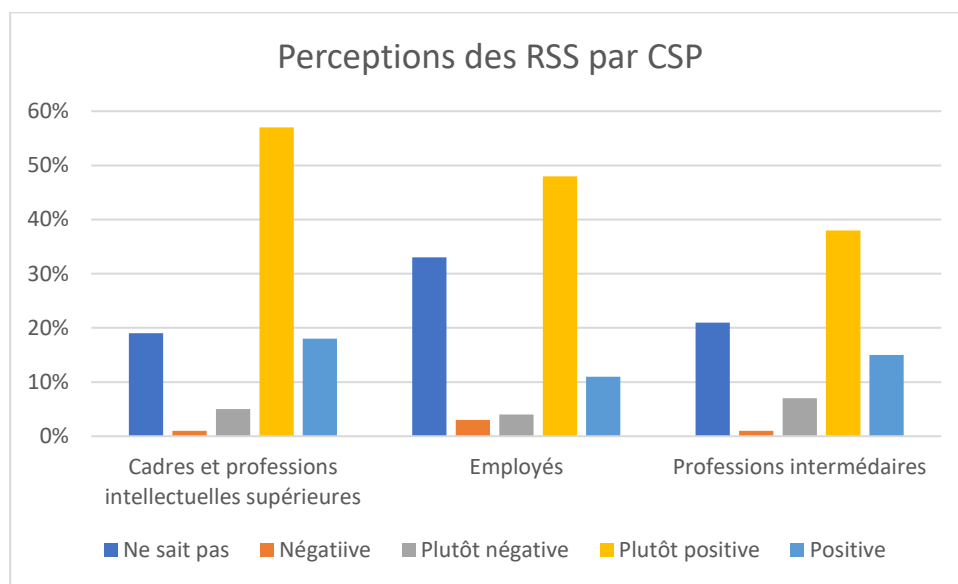
**Graphique 13 : Perceptions des RSS (plus de 75 ans)**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Les RSS bénéficient, quant à elles d'une meilleure image que les EHPAD et ce pour toutes classes d'âge. Les moins de 40 ans semblent particulièrement conquis par ce type de logement senior, 100% des réponses obtenues sont *plutôt positives* voire *positives*. Toutefois, ce résultat reste à nuancer par le peu de réponses collectées pour cette classe d'âge (14 répondants).

Le pourcentage de répondants ne sachant pas répondre à cette question est plus important chez les 60 – 75 ans et plus de 75 ans que pour les autres classes d'âge (plus de 30%). Comme précisé précédemment, les RSS sont un type de logement qui s'est beaucoup développé ces dernières années, et peut encore être méconnu pour certains. Plus de la moitié des répondants ont malgré tout une perception *positive* de ces logements. On notera que c'est chez les plus de 75 ans, que 14% des personnes interrogées ont une vision *plutôt négative*. Pourtant, sur les 29 répondants de cette classe d'âge, 45% font partie des cadres et professions intellectuelles supérieures, public cible des RSS. Une analyse par catégorie socio professionnelle va permettre de mieux comprendre ces résultats.

- Perception des RSS par catégorie socio-professionnelle



**Graphique 14 : Perception des RSS par catégorie socio professionnelle**  
 Source: données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Pour rappel, d’après le **graphique 2 : Perceptions des logements senior**, la majorité des personnes interrogées ont une perception *positive* des RSS. Par catégorie socioprofessionnelle, les perceptions évoluent et peuvent différer, mais restent *positives*.

Parmi la catégorie des employés, 48% ont une perception positive des RSS, bien que 33% aient répondu *ne sait pas*.

Parmi la catégorie des professions intellectuelles et supérieures, 57% ont une perception *plutôt positive* et 18% *positive*. Ce résultat s’explique en partie par la stratégie de communication déployée par les résidences visant principalement à atteindre ces classes socio-professionnelles. En effet, d’après le rapport *Les résidences avec services pour personnes âgées*, (2015)<sup>20</sup>, la retraite mensuelle de ces résidents est supérieure à la retraite moyenne de droit direct. « Les résidents des résidences services doivent être décrits comme « de classes moyennes supérieures ». D’ailleurs, ce sont les catégories des professions intermédiaires supérieures (102 répondants) et des employés (186 répondants) qui envisageraient le plus d’emménager en résidence services (67%).

La réserve concernant les RSS se ressent davantage dans les entretiens individuels. La question du coût de la vie concernant ce logement est abordée par plusieurs enquêtés, même si le cadre de vie est souvent noté comme agréable.

<sup>20</sup> Dupays, S., Paul, S., Voynet, D., (2015), *Les résidences avec services pour personnes âgées*, Rapport de l’Inspection générale des affaires sociales, 2015



« depuis 2009, pas d'augmentation de salaire [retraite], mais pourtant les loyers augmentent toujours »  
homme, résidence services seniors, Normandie.

En effet, le coût de la vie en RSS est l'un des freins majeurs au choix de ce type de logement d'après les données recueillies dans le questionnaire.

Ainsi, les logements senior ne jouissent pas tous de la même image, même si des disparités d'opinions apparaissent par classe d'âge ou par catégorie socio-professionnelle, il existe une sorte de consensus autour de l'image perçue des EHPAD, qui est plutôt défavorable contrairement à celle des RSS, *plutôt positive*. L'image des résidences peut altérer ou ralentir la prise de décision d'emménagement en logement senior lorsque la question s'impose. Un certain nombre de facteurs influent ce choix.

## II. L'anticipation de la perte d'autonomie

Anticiper sa perte d'autonomie c'est anticiper son vieillissement et aborder des questions délicates, telles que : la maladie, les pertes de capacités physiques et parfois cognitives ou encore la charge mentale que peut demander l'accompagnement d'un proche.

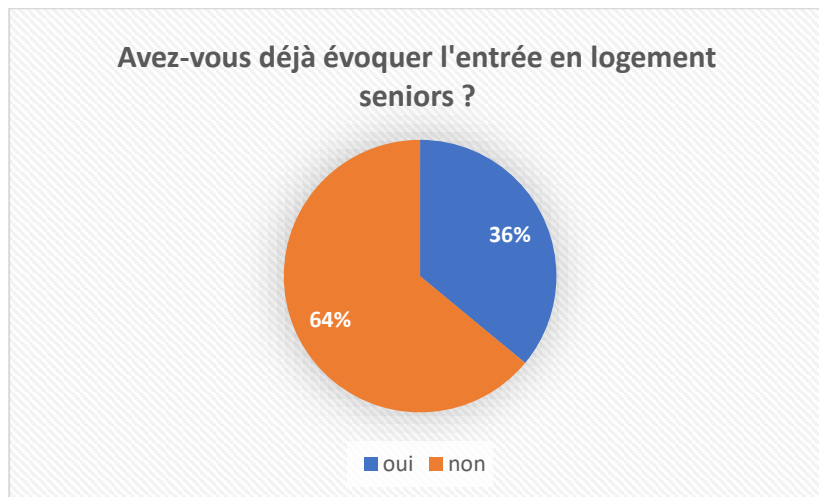
Plus ces réflexions sont tardives, plus elles sont abordées dans des contextes difficiles, voire de crise. Les proches prennent alors parfois les devants dans la prise de décision et le consentement du senior n'est pas toujours clairement affirmé.

Or, d'après Stéphane Corbin, « les effets positifs de la prévention et de la promotion de la santé dépendent de la précocité de leur intervention. Ainsi, la prévention de la perte d'autonomie doit s'engager en amont de la perte des capacités intrinsèques de la personne.[...] Le moment du passage à la retraite est majeur (62 – 67 ans) et le moment des 75 – 80 ans, est également une période cruciale présentant un risque de survenue d'incapacité »<sup>21</sup>. Il semble donc nécessaire d'aborder cette question avec ses proches dans un cadre serein, qui peut paraître précoce pour certains.

---

<sup>21</sup> Le Marrec, C., (2015), Grand âge et autonomie, Prévention de la perte d'autonomie et bien vivre son avancée en âge, Atelier n°5, 2015

## 1. Evoquer un emménagement en logement senior

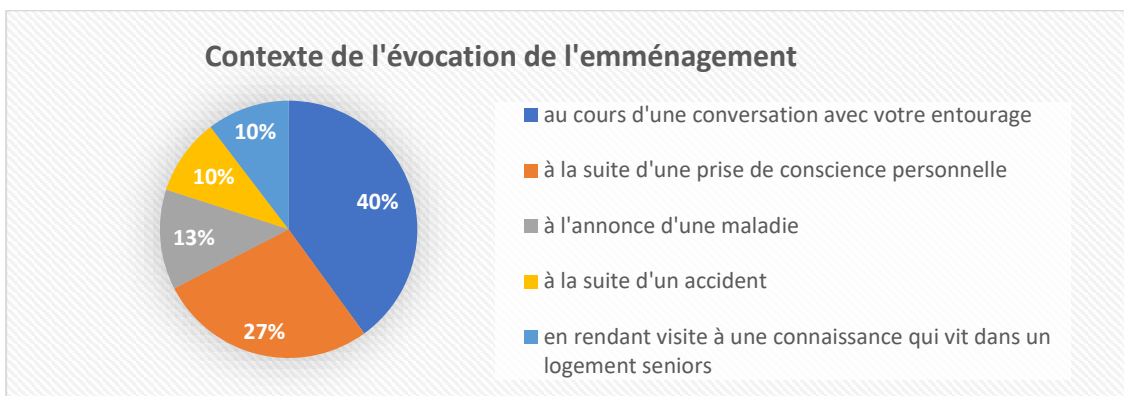


**Graphique 15 : Evocation de l'emménagement en logement senior, avec un proche**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Ainsi, d'après l'enquête menée, 36 % des personnes interrogées ont déjà évoqué la question de l'entrée en logement senior avec un proche. Cette question reste encore taboue dans certaines familles ou pour certains individus. Le senior craint parfois le fait qu'aborder ce sujet n'accélérerait une potentielle institutionnalisation ; or, bien souvent, aborder cette question permet de faciliter l'emménagement dans un logement senior avant que la personne âgée se retrouve en situation de perte d'autonomie. Les relations familiales sont moins compliquées lorsque les enfants connaissent les souhaits de vie de leurs parents.

## 2. Contexte de la discussion



**Graphique 16 : Contexte de l'échange sur l'emménagement**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Les échanges concernant la question de l'emménagement en logement senior ont lieu dans 40 % des cas *au cours d'une conversation avec l'entourage* et dans 27 % des cas *à la suite d'une prise de conscience personnelle*.

Chez les 60 - 75 ans, dans 14 % des cas cet échange a eu lieu notamment *à la suite d'une visite chez une connaissance vivant en logement senior*.

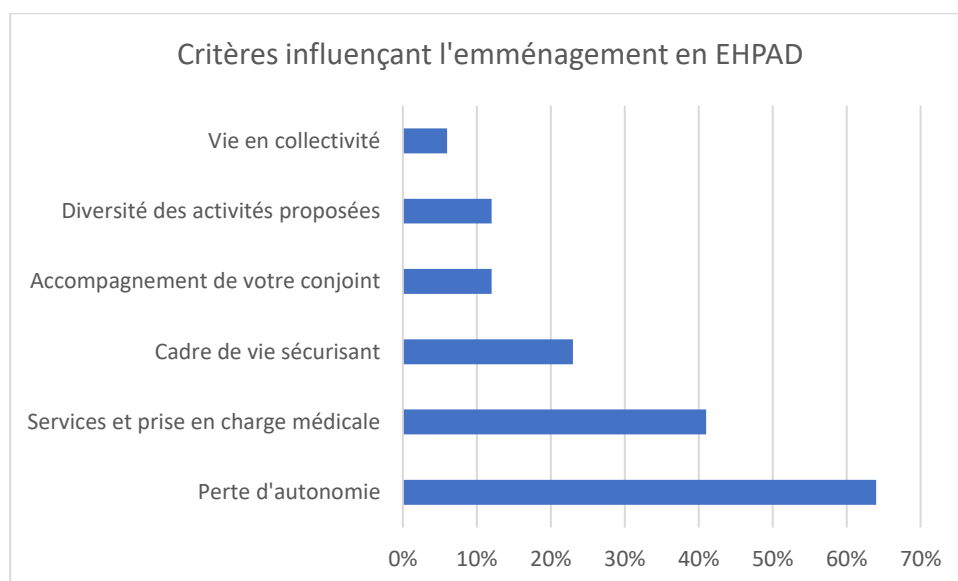
Dans les commentaires libres du questionnaire web, certains enquêtés ont évoqué de façon individuelle ce qui a mené à la discussion : *« lors d'un retour d'hospitalisation », « après avoir visité une résidence seniors lors d'une journée portes ouvertes »* ou encore lors de bénévolat.

Il n'y a donc pas forcément un contexte particulier menant à cette discussion concernant l'anticipation de la perte d'autonomie ou l'entrée potentielle en logement senior. Il semble plutôt qu'il s'agisse d'une réflexion personnelle, où plusieurs critères rentrent en compte dans le choix final.

### III. Les critères influençant ou freinant l’emménagement en logement senior

#### 1. En EHPAD

##### *Les facteurs influençant l’emménagement en EHPAD*



**Graphique 17 : Critères influant entrée en EHPAD**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Comme précisé précédemment, la fonction première des EHPAD est l’aide, l’accompagnement et le soin au quotidien. En opposition aux RSS, la majorité des résidents en EHPAD font partie des Groupes Iso Ressources 1 à 4, niveau de perte d’autonomie d’une personne âgée dépendante à très dépendante<sup>22</sup> .

L’EHPAD est souvent perçu comme le dernier lieu de vie, et n’est envisagé qu’en cas d’urgence ou d’incapacité à favoriser le maintien à domicile. Ceci explique que la *perte d’autonomie* soit le premier facteur incitant à l’emménagement en EHPAD (64%).

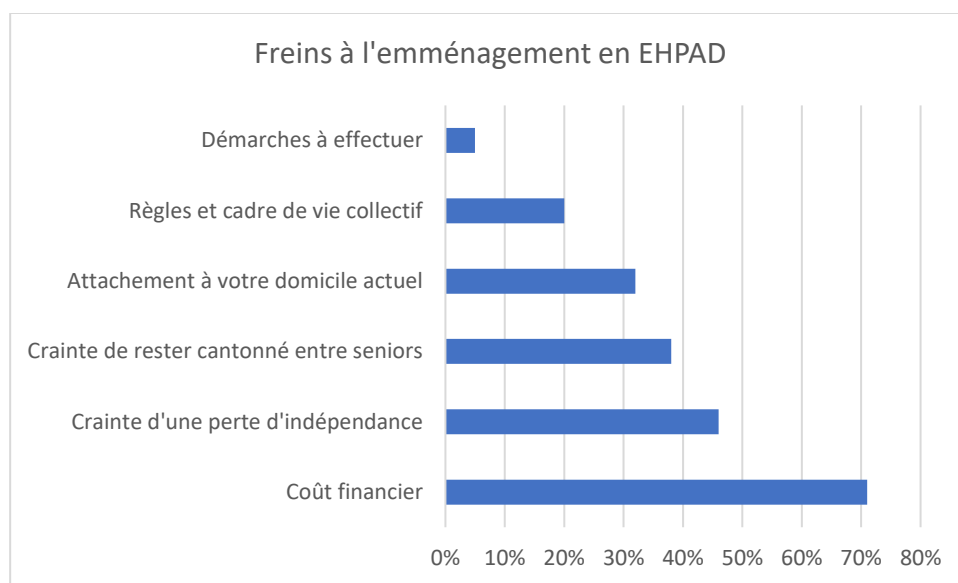
Le second critère majeur est la prestation de *services et de prise en charge médicale* (41%). Un médecin coordonnateur est présent au sein de l’EHPAD sur un temps dédié ; du personnel médical formé : aides-soignants, infirmiers sont présents au quotidien. On peut donc en déduire que la présence de ces professionnels est nécessaire et rassurante pour le senior et sa famille.

<sup>22</sup> Pour les personnes âgées, 2017, [consulté en septembre 2019], Qu’est-ce que le GIR ? disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/quest-ce-que-le-gir>

Ce sont donc tout d'abord les raisons de santé qui incitent à l'entrée en EHPAD. Il faut noter que l'âge moyen d'entrée en EHPAD en France est de 85 ans<sup>23</sup>, et que l'âge moyen d'entrée en dépendance est de 78 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes<sup>24</sup>. Le logement senior, ici, l'EHPAD doit donc être adapté et proposer un accompagnement ajusté.

Les autres critères comme la diversité des activités proposées ou encore la vie en collectivité apparaissent comme secondaire, l'EHPAD est avant tout perçu comme un lieu médicalisé.

### Les facteurs freinant l'emménagement en EHPAD



**Graphique 18 : Freins à un emménagement en EHPAD**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Tout comme pour les RSS, le *coût financier* est le premier frein à l'emménagement en EHPAD (71%), loin devant les autres critères. Ceci est partagé par toutes les classes d'âge, et par toutes les catégories socio-professionnelles.

Le second critère freinant l'emménagement en EHPAD est la *crainte d'une perte d'indépendance* (46%), c'est-à-dire avoir peur de ne plus se sentir capable de participer à la préparation du repas ou aux tâches quotidiennes, de traiter des documents administratifs, etc.

<sup>23</sup> Muller, M., (2017), « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », Études et Résultats, n°1015, Drees, juillet 2017

<sup>24</sup> Duée, M., Rebillard, C., (2006), La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040, INSEE

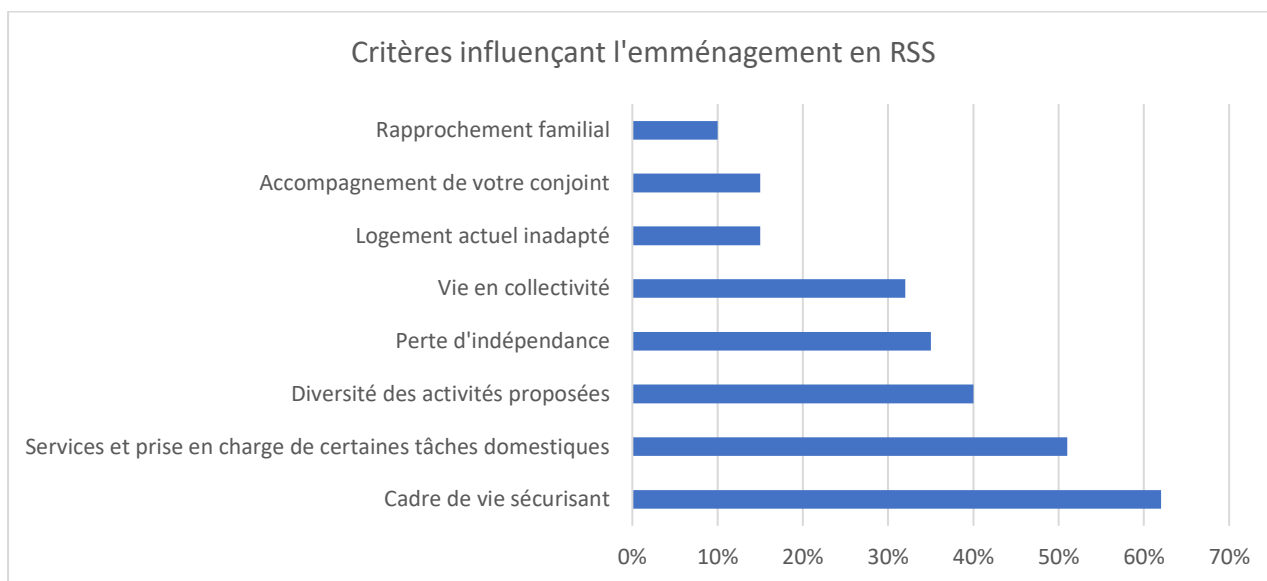
Le troisième critère est la *peur de rester cantonnée entre seniors* (38%). Cette crainte ressort également au cours des entretiens. Les résidents interrogés ont évoqué à plusieurs reprises le malaise qu'ils ressentent en croisant d'autres résidents assis dans un fauteuil et paraissant affaiblis. Le GIR des résidents en EHPAD peut varier de 1 à 4, l'état de dépendance d'un résident à un autre peut donc être très variable.

Nous pouvons également remarquer que les *démarches administratives* à effectuer ne sont en aucun cas un frein à la prise de décision, avec seulement 5% de réponses, elles s'affichent en dernière position à cette question.

Si le *coût financier* reste le frein majeur à l'entrée en RSS ou en EHPAD, en cas de très forte dépendance, le maintien à domicile et tous les services d'intervention peuvent parfois représenter un coût bien plus important. La question du maintien à domicile et du départ du domicile familial reste une question délicate.

## 2. En RSS

### Les facteurs influençant l'emménagement en RSS



**Graphique 19 : Critères influençant l'emménagement en RSS**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Comme précisé en rappel, les RSS accueillent en majorité des personnes âgées autonomes, ou ayant une faible perte d'autonomie. Ces structures proposent des services (restauration, piscine, bibliothèque, service à la personne, programme d'animations variées...) sous forme de pack ou d'activités ponctuelles. D'après l'enquête, les *services proposés* est le deuxième critère incitant à emménager en RSS (51%).

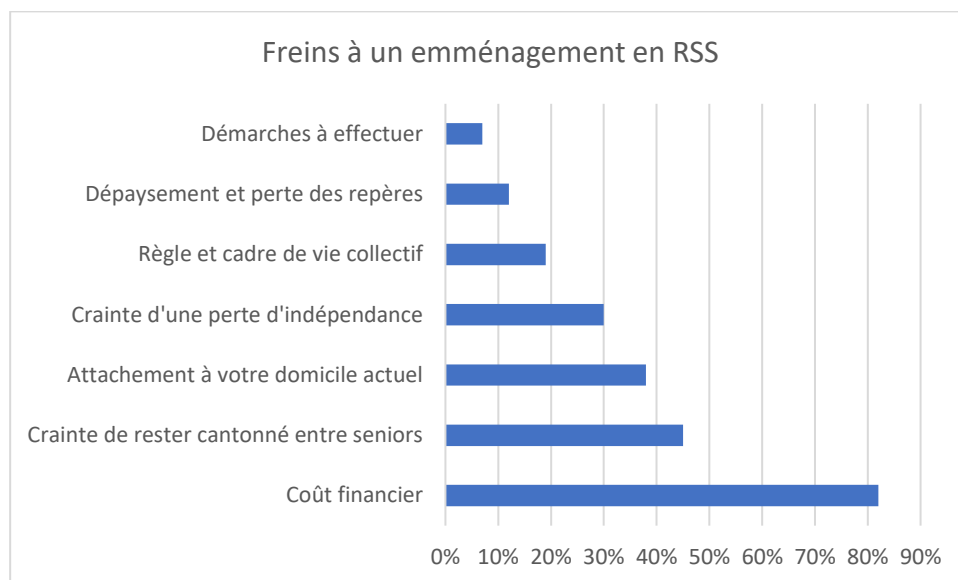
« Et en fait, c'est un petit peu parce que la maison devenait trop lourde pour lui que nous avons fait ce choix aussi rapidement, aussi tôt », « tout nous est proposé : les repas, les animations » femme, RSS, Auvergne Rhône Alpes.

Le *cadre de vie sécurisant* est le premier critère incitant à un emménagement en RSS (62%). En effet, elles sont en général équipées de système de vidéosurveillance. La présence d'un professionnel est assurée 24h/24h. Tous les appartements sont adaptés au vieillissement et équipés (ex : barre d'appui dans la salle de bain et les toilettes, revêtement du sol anti-chutes, mobilier adapté...). Ces éléments ressortent quel que soit le critère d'âge.

Le quatrième critère influençant sur la décision d'emménager en RSS est la *perte d'autonomie* (35%). Les RSS accueillent des personnes âgées autonomes ou, en faible perte d'autonomie.

Les avantages proposés en RSS semblent répondre aux besoins évoqués dans le **graphique 19 : critères influençant un emménagement en RSS** : sécurité, services et prestations variés, activités multiples au quotidien, etc. Malgré tout, certains éléments restent des freins majeurs aux choix de ce type de logement.

#### Les facteurs freinant l'emménagement en RSS



**Graphique 20 : Freins à un emménagement en RSS**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

D'après les réponses extraites du questionnaire web, le frein majeur à l'entrée en RSS reste le coût. Aujourd'hui, la facture du résident se compose de plusieurs éléments : le loyer (qui peut varier d'une région à l'autre en fonction du coût de l'immobilier), les charges locatives (si le résident est locataire) et les charges

individualisées (pack services ou activités ponctuelles (accès à l'espace soin...)<sup>25</sup>.« Les RSS s'adressent en général à des personnes âgées aux ressources plus élevées que celles hébergées en résidence autonomie à vocation sociale. Les prestations y sont plus luxueuses et les tarifs des résidences services seniors sont plus élevés. »<sup>26</sup>

Cependant, il existe des aides en fonction de la situation du résident : l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) ou l'Allocation Logement Social.

Le second critère de réticence à l'emménagement en RSS est la  *Crainte de rester cantonné entre seniors*. Pour faire face à cette peur mais aussi compte tenu de l'intérêt pour les plus jeunes comme pour les plus âgées, les actions intergénérationnelles se développent de plus en plus en EHPAD et en RSS.

De même, l'emménagement en logement senior et le départ du domicile familial sont des éléments auxquels le senior peut être préparé et accompagné (consultation de pré admission par une psychologue dans certains EHPAD, possibilité de garder certains meubles en RSS), si le contexte le permet.

#### IV. Le départ du domicile privé

##### 1. Le contexte du départ du domicile privé

Le départ du domicile familial résulte d'une conjonction de plusieurs facteurs. Les entretiens réalisés nous permettent de comprendre que les personnes âgées sont rarement seules à décider de quitter leur logement actuel pour choisir un nouveau domicile. Elles sont souvent entourées et conseillées par des proches et par des professionnels de santé lors de la prise de décision.

D'après les entretiens réalisés, cinq facteurs majeurs influent le changement de domicile, certains sont corrélés, d'autres indépendants. Les problèmes de santé et la question de l'isolement apparaissent fréquemment dans les échanges, tandis que l'accompagnement du conjoint ou l'anticipation de sa perte d'autonomie sont plus spécifiques à certaines situations.

---

<sup>25</sup> Cap retraite. [Consulté en septembre 2019], Qu'est-ce qu'une résidence services senior? Disponible sur <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/les-residences-services-seniors/residence-services-senior/>

<sup>26</sup> Cap retraite. [Consulté en septembre 2019], Qu'est-ce qu'une résidence services senior ? Disponible sur <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/les-residences-services-seniors/residence-services-senior/>



- Les **problèmes de santé** sont l'une des premières causes incitant à l'entrée en logement senior :

*« j'ai été opérée des deux genoux et alors ça m'avait drôlement handicapée » « et alors un soir, j'ai pas pu monter l'escalier au 1<sup>er</sup>, parce qu' y'a ma chambre à coucher, j'ai appelé le Samu de T., ils sont venus me chercher et voilà je suis là », femme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.*

*« Je pouvais vraiment pas rester dans cette maison, même pour faire, les courses, je marchais mais très difficilement », homme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.*

En vieillissant, certaines personnes interrogées ont développé une maladie chronique exigeant des soins au quotidien. Le développement d'une seconde pathologie ou l'aggravation de la situation complique la prise en charge, et conduit parfois à un emménagement en logement senior.

- **L'isolement** est également un facteur conduisant à l'entrée en logement seniors :

*« J'ai préféré partir parce que tout seul dans le quartier... 'fin c'est-à-dire que dans le quartier, y'avait beaucoup de personnes qui m'ont dit « venez nous voir »... y'avait pas de problème, mais ce qu'il y'a c'est que c'est des gens qui travaillaient encore... alors dans la journée y'avait personne, ... fallait pas les embêter le soir... et c'est là que je me suis décidé pour venir là », homme, résidence services seniors, Normandie.*

La situation géographique du logement peut être un des facteurs conduisant au déménagement. Un senior vivant en milieu rural n'ayant ni accès aux commerces et services de proximité, ni accès au club des aînés risque de souffrir rapidement de solitude. Le décès du conjoint accentuera ou développera ce sentiment.

- **L'accompagnement de son conjoint** entraîne le déménagement du couple en EHPAD ou en RSS. Les personnes âgées vivant en couple souhaitent continuer à vivre ensemble au sein du domicile qu'ils occupent depuis plusieurs années le plus longtemps possible. L'aidant s'épuise parfois à accompagner son conjoint fragile pendant des mois. Il est alors envisagé un emménagement en résidence pour la personne aidée mais aussi parfois pour les deux membres du couple :

*« Si vous voulez, nous... depuis toujours, depuis que nous nous sommes mariés, nous nous sommes toujours dit que... c'est nous qui déciderions de notre fin de vie je dirais, ... non ... de la façon dont nous ... on voulait pas qu'on nous impose une maison si vous voulez donc c'est venu beaucoup plus tôt que ce que nous aurions*

*prévu et que ce que nous aurions aimé parce que », femme, résidence services seniors, Auvergne Rhône-Alpes.*

Dans ce témoignage, mari et femme ont pris ensemble la décision d'intégrer une RSS afin qu'ils puissent tous les deux y vivre sereinement. Madame a exprimé la difficulté à quitter sa maison, mais s'est accrochée au bien-être qu'apporteraient les services de la résidence.

- **L'anticipation de sa perte d'autonomie** est de plus en plus fréquente chez les seniors aujourd'hui. Ils ont quelques fois accompagné un parent, et l'ont mal vécu. Ils ne souhaitent pas faire vivre cette étape à leurs enfants et anticipent donc leur propre vieillissement.

*« On a tout de suite réservé. On a été dans les premiers. Et puis là, on a annulé quand on a vu que ça n'avancait pas. Et pis que nous même, nous on avançait plutôt dans l'autre sens. C'est pour ça qu'on a pris la décision d'entrer en maison de retraite. Ici, on avait tout de suite choisi »* homme, résidence services seniors, Bourgogne-Franche-Comté.

D'après une enquête menée par le Figaro<sup>27</sup>, deux français sur trois se sentent concernés par la dépendance. Selon les personnes interrogées sur cette question, l'accompagnement de la perte d'autonomie doit être prioritaire (49%). De même, selon cette étude, les caisses de retraite et de retraite complémentaire, l'Etat et les caisses d'assurance maladie et la Sécurité sociale devraient financer la prise en charge du vieillissement.

Prendre la décision de quitter son logement pour emménager en logement senior est une forme d'anticipation de sa propre perte d'autonomie. D'après L. Nowik et A. Thalineau, la décision de changer de domicile est un ajustement entre le désir de protection de soi ou du couple, et le désir de trouver un cadre de vie dans lequel la personne puisse s'épanouir. Il n'est pas un renoncement mais une volonté d'être, même s'il est souvent lié à la capacité du senior. Le déménagement sera vécu différemment en fonction des ressources économiques et sociales de la personne et de son état de santé entre autres<sup>28</sup>. Ici, Monsieur était

---

<sup>27</sup> Le Figaro. 2014, [consulté en septembre 2019]. Vieillesse et dépendance : 2 français sur 3 se sentent concernés. Disponible sur : <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/07/04/22570-vieillesse-dependance-2-francais-sur-3-se-sentent-concernes>

<sup>28</sup> Nowik Laurent, Thalineau Alain, (2010), « Être « En milieu de retraite » et de choisir de vivre ailleurs », Lien social et politiques, 2010, n°62

chef de son entreprise pendant plusieurs années. Il a donc un capital social et économique important, qui lui a permis de choisir un logement senior correspondant à ses critères.

- **L'influence familiale** joue un rôle majeur dans le départ du domicile familial :

« *Quand mon mari a été opéré, nos enfants nous ont dit « tu peux plus rester toute seule, il faut se rapprocher* » », femme, résidence services seniors, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« *Les enfants ont préféré qu'on se rapproche de chez eux et ils nous ont choisi à G. la maison* », couple, résidence services seniors, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les familles ont souvent peur de ce qui pourrait se passer si la personne âgée restait seule à son domicile. Le senior, quant à lui, préfère ne pas voir ce risque, ou est parfois prêt à le prendre plutôt que d'emménager dans un nouveau logement. Selon un article publié par Malakoff Médéric Humanis, près de 20 000 décès par an en France sont imputés aux accidents de la vie courante, parmi ces décès, 9 000 concernent des seniors<sup>29</sup>. A force de négociation, et avec parfois l'appui d'un professionnel de santé, le senior accepte l'emménagement en logement senior :

« *J'avais... quand le médecin m'a dit euh ... je m'étais trouvée mal chez moi, deux fois, étendue par terre... etc... Le médecin m'a dit « vous ne pouvez plus rester chez vous », donc... euh ... « il faut trouver une solution, soit il faut trouver une maison, soit vous avez quelqu'un chez vous... » » femme, résidence services seniors, Bourgogne-Franche-Comté.*

Dans le questionnaire web, 56 % des personnes interrogées envisageraient de vivre en RSS contre seulement 16 % en EHPAD, tous âges confondus.

Parmi les entretiens réalisés, il semble que les personnes âgées ayant intégré une résidence services seniors l'aient fait par choix ou à la suite de fortes négociations familiales ou de professionnels de santé. Parmi les personnes interrogées résidant en EHPAD, il apparaît en revanche que certains emménagements

---

<sup>29</sup> Malakoff Médéric Humanis, 2016, [consulté en septembre 2019], Accidents domestiques chez les personnes âgées : statistiques et prévention. Disponible sur : <https://humanis.com/particulier/prevoyance-dependance/accidents-domestiques-personnes-agees-statistiques/>

aient été décidés à la suite d'un accident (domestique ou problème de santé), et sont donc davantage subis voire contraints.

« L'entrée en « *institution* », représente, a minima, un tournant dans la vie de la personne âgée, souvent un véritable bouleversement, parfois un traumatisme. Et pour la famille, c'est une transformation des rapports au conjoint ou au parent, avec, le plus souvent, de nombreuses répercussions dans les relations pour et entre les membres du système familial ». <sup>30</sup>

Le domicile est le lieu de vie personnel, qui rassemble les souvenirs, les habitudes de vie ; le quitter est un passage difficile. Le senior est la plupart du temps accompagné par un proche dans cette étape. On parle de proche aidant.

## 2. Le rôle et la place des proches aidants

« L'aidant familial est une personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non. Cette aide peut prendre plusieurs formes : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance et veille, soutien psychologique, communication, activités domestiques... », Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

En amont de l'emménagement en structure, les inquiétudes des proches de la personne âgée sont grandes. Le proche aidant occupe une place centrale dans le maintien à domicile, mais aussi lors de l'entrée en logement senior. En effet, un grand nombre de personnes enquêtées ont précisé que la demande d'entrée en structure avait été effectuée par un membre de la famille et pas systématiquement par la personne âgée elle-même.

Dans certains cas particuliers (hospitalisation, aggravation de l'état de santé du senior), la décision de remplir un formulaire d'entrée est prise urgence, le consentement du senior n'est pas toujours abordé.

---

<sup>30</sup> Donino, I., (2005), L'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, *Gérontologie et société*, 2005 (vol. 28 /n°12), pages 73 à 92

Enfin, en EHPAD, c'est lors de l'entretien de préadmission que la famille reçoit toutes les informations financières, administratives, et règlementaires, or le senior n'est pas systématiquement présent<sup>31</sup>.

Ces situations conduisent à un inversement des rôles parent/enfant. Certains parlent de parentification.

Dans les entretiens réalisés, on comprend que la famille a parfois repéré la fragilité du senior et a déjà anticipé la recherche d'une structure d'accueil avant même d'en avoir parlé à son proche :

« Enfin, mes enfants m'ont forcé aussi » « je vous dirais franchement que c'est eux qui ont trouvé ici avant que je m'en occupe » homme, résidence services seniors, Normandie.

Les enfants ou les conjoints, avec l'aide de professionnels, accompagnent au quotidien la personne fragile. Cet investissement leur demande un effort prolongé, qui finit par les épuiser moralement et physiquement. C'est très souvent l'entourage qui en vient à aborder la question d'un logement plus adapté. La personne âgée est généralement plutôt réticente au départ, et ce pour toutes les raisons émotionnelles et rationnelles qu'un emménagement implique. Les risques de chutes, l'éloignement et les difficultés rencontrées au quotidien sont fréquemment évoquées auprès des personnes âgées comme argument.

Mais le départ du domicile familial est difficile et l'entrée en résidence services ou en EHPAD ne se fait pas sans heurt.

« Y'en a qui sont contents d'y être, y'en a c'est les familles qui les mettent hein ! » femme, résidence services seniors, Bretagne.

Il est intéressant de noter le vocabulaire utilisé pour évoquer l'entrée en logement senior. Ici, l'enquêtée utilise le terme « mettre », comme un objet, parfois, c'est le terme « placer » ou encore « institutionnaliser » qui est utilisé. "Le terme « placement » est révélateur ; la personne est contrainte d'accepter la solution proposée. En effet, le premier motif d'entrée est l'impossibilité de maintien à domicile, par insécurité, par complications liées à la maladie ou du fait de la dépendance et du coût des aides à domicile.<sup>32</sup>" Ceci traduit

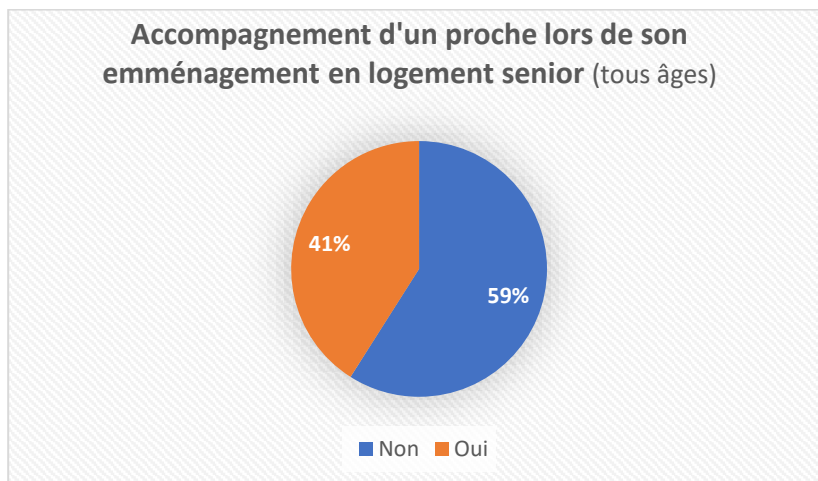
---

<sup>31</sup> Tacnet Auzziiono, D., (2009), La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en EHPAD, *Gérontologie et société*, 2009/4 (vol. 32/n°131), pages 99 à 121

<sup>32</sup>Leblanc-Briot, M.-T., (2014), Fin de vie des personnes âgées, *Jusqu'À La Mort Accompagner le Vie*, 2014/4, n°119, pages 97 à 108

le ressenti que peuvent avoir les personnes fragiles lorsque cette question est abordée et lorsque les proches prennent les décisions sans le réel consentement de la personne âgée.

Consentir à emménager en EHPAD, c'est accepter de quitter son domicile pour vivre en lieu collectif, donc faire le deuil de son logement. C'est aussi signer un contrat de séjour, et payer pour bénéficier de services et d'accompagnement au quotidien. Lorsque l'emménagement est précipité (problèmes de santé, hospitalisation...), l'intégration est plus longue et plus difficile.<sup>33</sup>



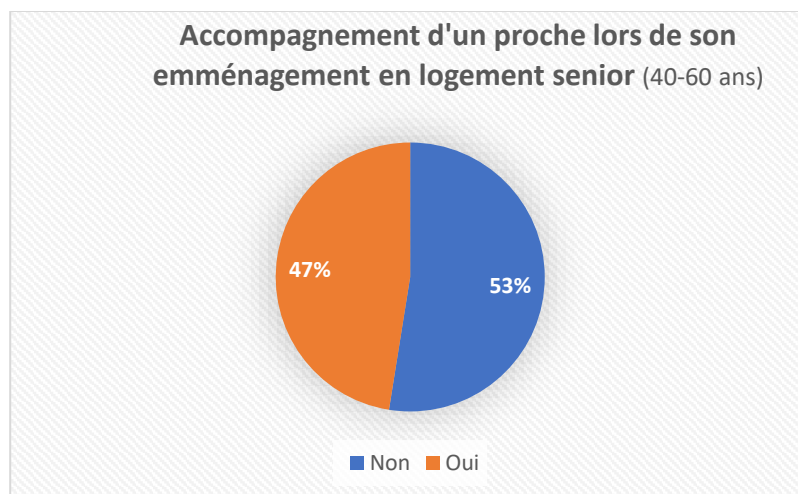
**Graphique 21 : Accompagnement d'un proche lors de son emménagement en logement senior (tous âges)**

*Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.*

41 % des personnes interrogées ont déjà accompagné un proche lors de son emménagement en logement senior.

Il peut s'agir d'un enfant, d'un conjoint, d'un membre de la famille. Cette accompagnement est nécessaire.

<sup>33</sup> Tacnet Auzziono, D., (2009), La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en EHPAD, *Gérontologie et société*, 2009/4 (vol. 32/n°131), pages 99 à 121



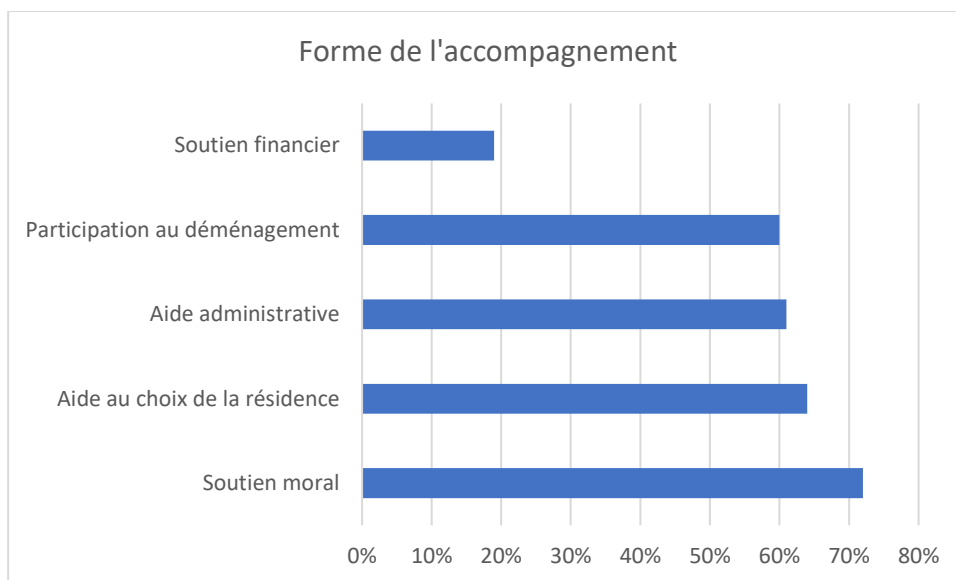
**Graphique 22 : Accompagnement d'un proche lors de son emménagement en logement senior (40 – 60 ans)**

*Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.*

Chez les 40 - 60 ans, 47 % des personnes interrogées ont déjà accompagné un proche lors de son emménagement en logement senior. Cette catégorie d'âge est la plus concernée par cet accompagnement. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'enfants de parents en perte d'autonomie. En effet, le profil type d'un aidant aujourd'hui est une femme (57 %), entre 45 et 65 ans, occupant un emploi (47 %).<sup>34</sup>

---

<sup>34</sup> CNSA, (2014, Être proche aidant aujourd'hui, 3<sup>ème</sup> Rencontres scientifiques de la CNSA pour l'autonomie, Dossier du participant, 2014



**Graphique 23 : Forme de l'accompagnement**

*Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.*

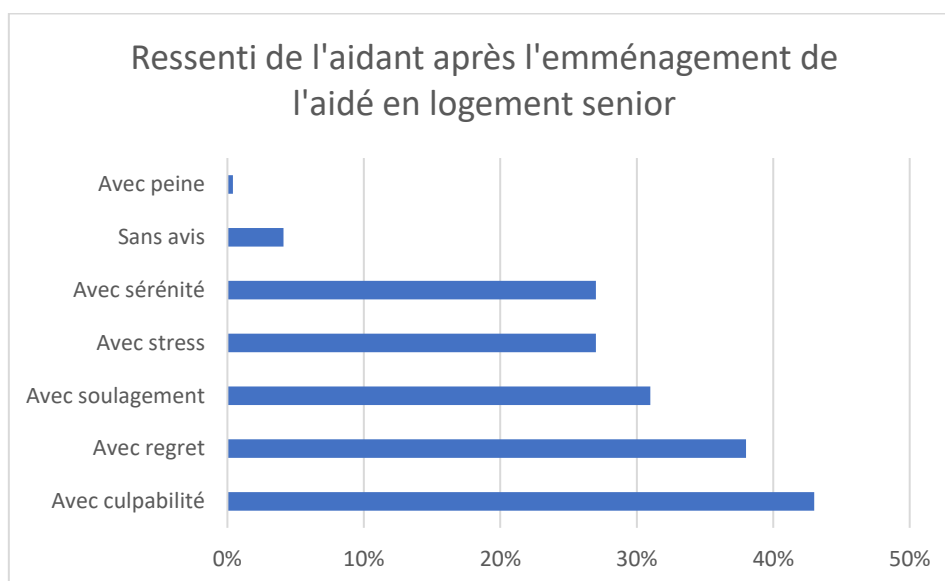
Au quotidien, l'aidant peut être en charge de la gestion des comptes, des courses, de la logistique en général (intervention des professionnels) et fait face aux situations imprévues<sup>35</sup>. Lors de l'emménagement en logement senior, l'accompagnement se poursuit. Le proche aidant représente d'abord et avant tout un soutien moral. Il est présent, physiquement ou par téléphone. Il accompagne également la personne fragile dans le choix du nouveau lieu de vie, participe à la recherche, propose et conseille. Enfin, l'aidant participe au déménagement, aide le senior à quitter le logement familial. Il représente dans certains cas une aide administrative. En effet, arrivé un certain âge, il peut être difficile pour le senior de réaliser certaines démarches, qui nécessitent parfois l'utilisation d'internet.

Plus rarement, l'aidant peut aussi apporter un soutien financier pour palier notamment aux frais liés au déménagement.

L'accompagnement peut se manifester sous différentes formes, selon les besoins de la personnes âgées, les disponibilités de l'aidant, et les relations entretenues.

<sup>35</sup> Campéon, A., Le Bihan Youinou, B., (2016), Le développement des dispositifs d'aide aux aidants une démarche d'investissement social ? Informations sociales, 2016/1 (n°192), pages 88 à 97





**Graphique 24 : Ressenti de l'aidant après l'emménagement de l'aidé en logement senior**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Ce graphique nous permet de mieux comprendre le ressenti de l'aidant lors de l'emménagement de l'aidé en logement senior.

Plus de 40 % des enquêtés ont ressenti un sentiment de culpabilité à la suite de l'emménagement d'un proche en résidence. Ils ont eu l'impression de ne pas avoir été à la hauteur de la situation.

38 % d'entre eux le vivent avec regret. Il est difficile pour l'aidant d'accepter ses limites : ne plus pouvoir aider son conjoint, son parent pour des causes de santé, de temps, etc. Il peut aussi être douloureux de reconnaître qu'il n'y a pas d'autres solutions que l'entrée en logement senior pour son proche.

26 % ont ressenti du stress, c'est-à-dire avec une anxiété permanente au moment de cette étape.

Toutefois, 31 % des proches ont vécu ce changement avec soulagement. Le rôle d'aidant peut représenter un fardeau pour le conjoint ou les enfants. « La charge ressentie ou « fardeau » se définit comme l'ensemble des conséquences physiques, psychologiques, émotionnelles, sociales et financières ressenties par les aidants ».<sup>36</sup> Braithwaite parle de charge objective (nature de l'aide et heure passée à l'accompagnement) à la charge subjective (ressenti de l'aidant).<sup>37</sup>

<sup>36</sup> Bocquet et Andrieu, (2009), Vieillir, un fardeau pour les proches, Lien social et politiques, n°62, automne 2009, pages 111-122

<sup>37</sup> Souiller N., (2012), Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie, Etudes et résultats, n° 799, mars 2012

Il s'agit, fréquemment, d'un accompagnement au quotidien, régulier et souvent indispensable pour le senior.

Lors de l'emménagement de l'aidé en institution, l'aidant ressent un soulagement, une diminution de sa fatigue, du temps pour lui, et une responsabilité des tâches à effectuer allégée. Mais il passe du statut de l'aidant d'un proche à domicile, au statut de l'aidant d'une personne proche vivant en établissement. C'est une transition parfois difficile<sup>38</sup>.

Le proche aidant est témoin de la dégradation de l'état de santé de son proche. Il constate au quotidien l'accroissement des difficultés rencontrées par son proche et prend conscience des limites et de la complexité du maintien à domicile.

C'est à ce moment-là que l'aidant intervient dans le choix d'un nouveau logement et par la suite dans l'accompagnement de son proche à l'emménagement.

*«non, non, pas un choix, c'est parce que je suis tombée » « ça m'a légèrement handicapée, les jambes... je me suis cassée un bras ce qui me déséquilibrait » « c'est-à-dire que les enfants se sont renseignés et donc j'ai atterri à cet EHPAD »* femme, EHPAD, Bourgogne Franche-Comté.

26 % des interrogés ont traversé cette étape avec sérénité. L'emménagement en logement senior, lorsqu'il est souhaité et accepté par tous, peut engendrer une amélioration des relations au sein de la famille. Les moments de partage ne sont plus consacrés aux tâches domestiques ou aux soins, mais à de véritables temps d'échanges et de convivialité.

Ainsi, l'état de santé, et l'autonomie de la personne âgée déterminent majoritairement l'investissement du proche aidant. L'aidant prend les mesures nécessaires pour assurer un soutien à domicile. Lorsque la situation évolue en s'aggravant, le couple aidant/aidé envisage après consentement des deux parties, un emménagement en logement senior, les recherches peuvent alors débiter.

---

<sup>38</sup> La maison des aidants, 2019, [consulté en septembre 2019], Être aidant s'arrête-t-il à la porte des établissements EHPAD, MAS... ? Disponible sur : <http://www.lamaisondesaidants.com/etre-aidant-sarrete-t-il-a-la-porte-des-etablissements-ehpad-mas/>

## V. Choisir un nouveau logement senior

### 1. Les recherches

Dès la prise de décision s'ensuit une grande étape, les recherches du bon logement. Il est intéressant d'observer comment ces recherches sont effectuées et qui en est l'exécuteur.

Au cours des entretiens réalisés lors de cette étude, on remarque une présence prépondérante de l'entourage tout au long des phases de l'accompagnement du proche fragilisé.

- Les enfants

*« C'est une de mes belles-filles qui s'occupe de moi » « ah ben non, c'est ma belle-fille qui s'est occupée de tout ça, un jour elle me dit « je crois que j'ai trouvé ce qui vous convient, bon ben c'est tout, je suis venue visiter, ça allait très bien »* femme, EHPAD, Grand-Est.

*« Par internet, ma fille s'est documentée par internet »* femme, résidence services seniors, Bretagne.

Les enfants effectuent d'abord des recherches par internet, puis visitent les structures avant de les proposer à leurs parents. Ils ont le souci de trouver un logement qui plaira à leur proche et qui répondra aux problématiques du logement actuel.

- Le membre de la famille proche

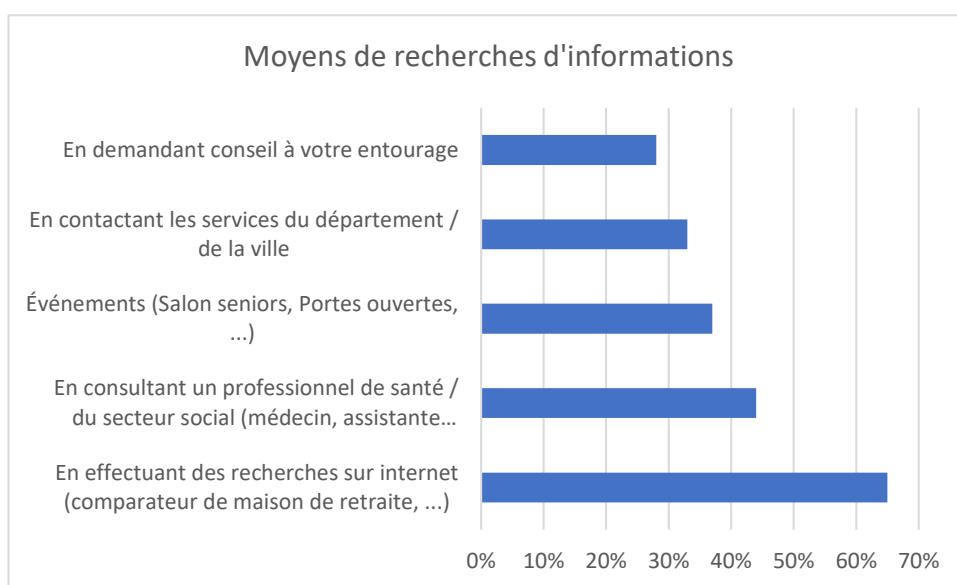
*« C'est ma sœur qui s'occupe beaucoup de mes papiers on a bien causé de tout ça, ce serait mieux pour moi question trajet, question fatigue »* homme, EHPAD Bourgogne Franche-Comté.

Lorsqu'il n'y a pas d'enfant ou qu'ils ne sont pas présents, un frère, une sœur ou un autre membre de la famille se charge de mener les recherches du futur logement. Il s'agit dans tous les cas de quelqu'un en qui le senior a confiance.

- La personne âgée, elle-même

« J'ai pas visité d'autres structures pour la raison à P. y'a une EHPAD, que je connaissais, et je dois dire que l'EHPAD je l'ai visité » homme, résidence services seniors, Bretagne.

Dans le cas où le senior est autonome et qu'il souhaite quitter le domicile familial de son propre chef, il est très fréquent qu'il réalise lui-même ses propres recherches de logement. Dans l'exemple ci-dessus, Monsieur n'avait pas d'enfant et après-avoir perdu sa sœur, il s'est lancé seul dans les recherches de son futur logement.



**Graphique 25 : Moyens de recherches d'informations (tous âges)**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Les personnes ayant participé au questionnaire ont indiqué en priorité effectuer leurs recherches par internet (64 %).

Les échanges avec les professionnels de santé (travailleur social, médecin de famille...) sont également un moyen commun pour se renseigner sur les possibilités de logements senior existants (45 %).

Enfin, les évènements type portes ouvertes ou rencontre avec des professionnels de l'habitat, de la silver économie sont également des canaux d'information majeurs (37 %).

Si on s'intéresse de plus près aux outils de recherche utilisés par classe d'âge, on constate que les plus de 75 ans utilisent également internet comme premier mode de recherche. Sur 10 réponses de personnes

de plus de 75 ans, 4 ont indiqué privilégier cet outil. Les 6 autres personnes interrogées ont indiqué privilégier les autres modes de recherche.

Il serait intéressant de comprendre via d'autres sources, ce que chaque mode de recherche apporte, et pourquoi ils sont complémentaires. Bien que la recherche via internet soit privilégiée, elle est complétée par d'autres canaux d'informations.

Ces modes de recherche permettent de mieux définir le type de structure recherché, la zone géographique désirée, de préciser les démarches à effectuer : demander une visite, s'informer sur les activités, le suivi médical et les soins, le confort hôtelier, le coût, les délais. Les critères qui favoriseront le bien-être du senior commencent à apparaître.

## 2. Les critères de bien-être

Les EHPAD tendent aujourd'hui à devenir de réels lieux de vie où le bien-être et la qualité de vie des seniors sont essentiels<sup>39</sup>. De même, les résidences services seniors répondent à une demande de prestation de services formulée par des personnes âgées, pour leur confort et leur bien-être<sup>40</sup>. Il est donc intéressant de préciser ce qui est présumé derrière ces termes.

Le bien-être est l'état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit.<sup>41</sup>

La qualité de vie est, selon l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ANESM devenue la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018) et l'Organisation Mondiale de la Santé, « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes » (1993).

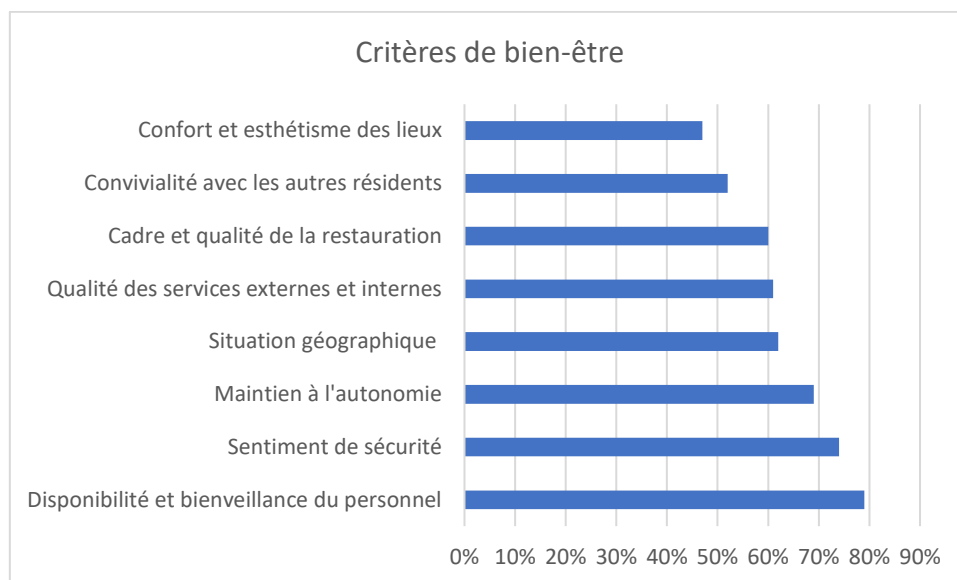
---

<sup>39</sup> Les Echos. 2019, [consulté en septembre 2019], Les EHPAD : des véritables lieux de vie, de bien-être autant pour les résidents que pour les soignants. Disponible sur <http://www.lamaisondesaidants.com/etre-aidant-sarrete-t-il-a-la-porte-des-etablissements-ehpad-mas/>

<sup>40</sup> Pour les personnes âgées, 2018,[consulté en septembre 2019], Résidence autonomie résidence services : quelle différence ? Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference>

<sup>41</sup> Larousse

La Haute Autorité de Santé (HAS) a publié en 2011 des recommandations de bonnes pratiques sur la qualité de vie en EHPAD. Quatre volets apparaissent : l'accueil de la personne et son accompagnement, le cadre de vie et la vie quotidienne, la vie sociale des résidents en EHPAD et impact des éléments de santé sur la qualité de vie<sup>42</sup>.



**Graphique 26 : Critères de bien-être (tous âges)**

Source : données extraites du questionnaire web réalisé par Papyhappy et le PGI, ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 8 juillet 2019.

Tous âges confondus, la *disponibilité et la bienveillance du personnel* sont les critères majeurs favorisant le bien-être des résidents.

Par catégorie d'âge, le classement des critères évolue. Le sentiment de sécurité prime chez les 60-75 ans et les moins de 40 ans. C'est en revanche le maintien de l'autonomie qui arrive en 1<sup>ère</sup> position pour les 40 -60 ans et plus de 75 ans.

D'ailleurs, au cours de différents entretiens, les résidents ont indiqué ce qui était essentiel pour eux concernant la qualité de vie et le bien-être :

« *L'accueil, c'est la première chose qui nous frappe quand on arrive* » femme, résidence services seniors, Bretagne.

<sup>42</sup> HAS, 2012, [consulté en septembre 2019], Programme qualité de vie en EHPAD, Disponible sur [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2835485/fr/programme-qualite-de-vie-en-ehpad](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835485/fr/programme-qualite-de-vie-en-ehpad)

«*On a aimé ce standing, et on a choisi (rires)* » couple, résidence services seniors, Provence  
Alpes-Côte d'Azur.

L'environnement et la situation géographique prennent aussi tout leur importance lorsqu'on est senior :  
«*L'environnement* », « *y'a un beau parc* » et la chambre « *toute neuve, toute nouvelle* », femme, EHPAD,  
Grand Est.

En effet, la personne âgée lorsqu'elle entre en structure, est souvent moins mobile et participe moins aux activités et sorties en extérieur. Le temps passé en intérieur étant conséquent, il est primordial que le logement occupé par la personne âgée lui convienne et lui corresponde parfaitement. Certains enquêtés ont ainsi précisé qu'ils avaient gardé certains meubles de leur appartement.

De même, l'espace extérieur est accessible à tous, il permet aux résidents de sortir régulièrement tout en restant à proximité de leurs commodités pour plus de confort.

Enfin, l'attachement à une ville est très présente chez ce public :

« *Dans un rayon de 200 m, j'ai la mairie, mon docteur, mon pharmacien, la Poste...* » « *y'a tout à proximité* » homme, résidence services seniors, Bretagne.

« *Parce qu'elle était dans mon quartier* » « *quand je regarde par la fenêtre je vois ma maison* » femme, résidence services seniors, Normandie.

Les seniors ont besoin de se sentir en sécurité dans un lieu qu'ils connaissent, où ils ont vécu, accumulé des souvenirs, des habitudes. La situation géographique reste un critère de qualité de vie prégnant, elle est très souvent citée dans l'objectif de se rapprocher de la famille, d'une ville ou d'une région en particulier. Selon l'Enquête Famille et Logements, menée en 2011 par l'INSEE, 69 % des ménages de plus de 60 ans ont au moins un enfant résidant dans la même région<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> INSEE, 2011, [consulté en septembre 2019], Enquête sur la famille et les logements. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1233>

La problématique de l'accessibilité est également évoquée. Pouvoir se rendre en totale autonomie au sein des commerces de proximité est essentiel pour un senior, qui parfois ne conduit plus. Les seniors résidant à la campagne regrettaient cette situation tout en précisant que les professionnels se rendent disponibles pour effectuer le transport si nécessaire.

Le bien-être et la qualité de vie au sein d'un logement senior se centrent donc autour de différents critères : disponibilité des professionnels, sentiment de sécurité, maintien de l'autonomie, situation géographique en priorité, etc, toutefois la place du senior et l'importance des relations avec les autres résidents, ainsi que le personnel, restent essentielles.

## VI. La place du résident au sein de ce logement senior

### 1. La participation aux différentes activités

Au sein des EHPAD, l'équipe d'animation propose régulièrement des lotos, des jeux, des après-midis à thème ouverts à tous les résidents. Chaque activité doit pouvoir être réalisée par la majorité des résidents dans la limite des places disponibles.

Au sein des résidences services seniors, les professionnels en charge de l'animation proposent également des après-midis à thème. Il y a davantage de sorties en extérieur organisées puisque ce public est en moyenne plus jeune et plus autonome (moyenne d'âge d'emménagement en résidence services seniors est de 77 ans<sup>44</sup> contre 85 ans et 9 mois en EHPAD<sup>45</sup>).

Lors des entretiens, la majorité des résidents d'EHPAD et de résidences services seniors interrogés ont indiqué être globalement satisfaits des activités proposées.

---

<sup>44</sup> Serrières, F. [consulté en septembre 2019], 7 enjeux à moyen terme pour les résidences services seniors. Disponible sur : <http://www.fredericserriere.com/silverconomie/7-enjeux-a-moyen-terme-pour-les-residences-services-seniors/>

<sup>45</sup> Muller, M. , (DREES), 2018, « L'enquête EHPA 2015 - Les différentes phases de l'enquête », Document de travail, Série sources et méthodes, n°67, Drees, Août.



*« On dit ce qui va, on dit ce qu'on aimerait faire et selon les moyens bien sûr... c'est régulier, je crois que c'est tous les trois mois » « qu'est-ce que vous aimeriez visiter ? »* homme, EHPAD, Bourgogne Franche-Comté.

Lorsqu'on questionne davantage les seniors, on comprend mieux les modes de « consommation d'activités » par les résidents et la place que chacun occupe (participant, animateur, absent...). Par exemple, plusieurs enquêtés ont indiqué qu'au sein des résidences services seniors, un groupe fixe de résidents participaient aux activités, alors que d'autres ne s'y rendaient jamais. Les enquêtés regrettaient que les autres ne s'investissent pas dans les activités proposées :

*« On participe quasiment à toutes les activités » « on est peu nombreux à participer malheureusement »* couple, résidence services seniors, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

*« Vous savez, dans toutes maisons, y'en a qui font rien du tout, c'est toujours les mêmes qu'on retrouve »,* femme, résidence services seniors, Auvergne Rhône-Alpes.

*« Je participe aux activités, souvent on est 5 - 6 »* homme, résidence services seniors, Bretagne.

Il est intéressant de noter que parmi les résidents peu investis, certains précisent lors des entretiens qu'ils sont solitaires, qu'ils préfèrent la lecture ou les mots fléchés, sans indiquer qu'ils n'apprécient pas les activités ou les moments en convivialité. De plus, ils précisent souvent qu'au cours de leur vie, ils n'étaient pas engagés au sein d'association.

Au cours des entretiens, on apprend également que de nombreux établissements laissent les résidents organiser et proposer leurs propres activités, et se charger eux-mêmes de l'animation. En RSS, c'est le cas pour certains clubs de lecture, l'atelier cinéma ou encore l'atelier tricot /couture. En EHPAD, il peut s'agir de l'atelier jardin.

L'engagement de ces résidents est important et leur permet de valoriser leur savoir-faire ou de partager leur passion.

« *Donc on fait une séance de cinéma tous les 15 jours. Et c'est mon mari et moi qui choisissons le film et qui se le procurons* », femme, résidence services seniors, Auvergne-Rhône- Alpes.

Ceci permet également aux résidents de participer à une rencontre qui leur est propre sans la présence d'un professionnel de la collectivité, et de continuer un loisir qu'ils avaient avant l'entrée dans ce logement senior sans rompre ce passe-temps.

Le résident choisit le thème de la séance et prépare les échanges. C'est un réel temps de partage.

Enfin, les résidents sont invités à participer aux instances représentatives, comme le Conseil de la Vie Sociale en EHPAD, ou encore les commissions menus. « *Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social, comme les résidences autonomie et les EHPAD. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.* »<sup>46</sup>. Il a été créé par la loi du 2 janvier 2002, mais est plus ou moins actif selon les EHPAD. L'investissement et le rôle de ce conseil varie d'un établissement à un autre.

Certains résidents interrogés lors des entretiens faisaient partie du Conseil de la Vie Sociale (EHPAD). Ils ont ainsi pu s'exprimer sur leur rôle et leur investissement dans cette instance.

« *Et oui, oui, j'en suis suppléant ![...] Ah oui, oui, ben vous pensez quand je suis arrivé, (rires). C'est très calme, c'est une activité qui est difficile à gérer dans la vie de l'établissement où il y a beaucoup de services très différents.* » homme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

---

<sup>46</sup> Pour les personnes âgées, [consulté en septembre 2019], Le conseil de la vie sociale. Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/exercer-ses-droits/exercer-ses-droits-en-etablissement/le-conseil-de-la-vie-sociale>

Une résidente est très investie dans ces rencontres. Les professionnels de l'EHPAD l'ont encouragée à y participer. Aujourd'hui, elle est très contente et s'est engagée dans le CVS, elle s'exprime sur l'apport de cet engagement :

*« Beaucoup, parce que y'a beaucoup de choses qu'on ne sait pas, et qu'on sait après » « donc on est pas perdu quand ça nous arrive ... on est écouté, on est très écouté. On nous répond gentiment, ça se passe très bien »* femme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

L'engagement de l'établissement et des professionnels varie énormément d'une structure à l'autre, ce qui impacte la participation des résidents et de leur entourage :

[concernant l'intérêt des autres résidents pour le CVS] *« Non, du tout, du tout, c'est pas dans les habitudes encore de l'établissement. Bon c'est pas encore rentré dans le fonctionnement de l'établissement tel qu'il pourrait être. C'est extrêmement difficile »* homme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

*« C'est difficile tout ça... moi, je connais beaucoup de monde et je circule dans l'établissement. Je connais un petit peu donc je suis un petit associé... c'est pas facile... je suis résident et à la fois un peu considéré en dehors du conseil de vie sociale. C'est une sorte de bénévolat dans l'établissement, je vais un peu partout à la fois faire des animations. Mon côté animateur jardin me permet d'apporter une occupation aux résidents de la maladie d'Alzheimer notamment... et ... ouais ... j'ai gardé des habitudes associatives »,* homme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

Ainsi les professionnels éprouvent parfois des difficultés à trouver un résident peu dépendant et prêt à s'engager dans cette instance. La position du résident membre du CVS ne facilite pas toujours les échanges entre résidents et professionnels de santé.

Au sein des résidences services seniors, les temps d'échanges sur la vie collective sont moins formels. Les résidents peuvent être interpellés par un membre de l'équipe de direction ou par l'équipe

d'animation afin de connaître leur avis, voir ce qui pourrait évoluer. Certaines personnes interrogées ont indiqué que les professionnels étaient très à l'écoute et disponibles pour évoquer des situations à améliorer. D'autres ont indiqué que les marges de manœuvre de la résidence étaient faibles et que les remarques des résidents n'aboutissaient que très rarement à une évolution. Il faut noter que les résidences services seniors sont censées accueillir des personnes âgées encore autonomes, qui participent parfois encore aux clubs de loisirs de leur lieu d'habitation d'origine. Nombre de résidents s'installent en résidence services seniors afin de continuer à avoir leur propre logement mais tout en pouvant bénéficier de services divers (ménage, repas, etc.).

La participation aux activités collectives est variable d'une résidence services seniors à un EHPAD, mais ce qui est recherché par les résidents est souvent similaire : échanger, partager et être entourés.

## 2. L'impact de la vie en collectivité sur le bien-être et sur la santé

L'intégration d'un senior au sein de son nouveau logement est différente d'un individu à un autre, les attentes, les besoins et le contexte de l'emménagement varient, tout comme le sentiment de d'intégration à un groupe.

Par exemple, les seniors qui sont entrés en résidence après le décès de leur conjoint ont affirmé avoir pris davantage soin d'eux. Ils ont indiqué avoir vécu un passage difficile durant les mois où ils ont vécu seuls dans le domicile familial. L'emménagement en résidence leur a permis de franchir une étape, et de retrouver les loisirs qu'ils avaient auparavant. De plus, cet emménagement leur a permis de se libérer de certaines tâches ménagères et de la préparation des repas.

*« Non c'est pas la solitude qui m'a fait venir c'est quand même un isolement par rapport à ma famille, pis après le décès de mon mari, j'étais comme dans brouillard quoi, je ne réagissais plus, je me laissais aller »*  
femme, résidence services seniors, Bretagne.

Passé le départ du domicile familial et l'emménagement, le senior peut apprécier une nouvelle qualité de vie au sein de la structure. La santé physique des résidents peut donc évoluer positivement.

*« Eh ben non, je suis rentré très fatigué, euh ... pas bien, et je vais bien... au bout de quatre ans. Je vais beaucoup mieux, j'aperçois le médecin actuellement qui rigole en me voyant »* résident, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

La présence d'un médecin coordonnateur disponible a aussi parfois influencé l'entrée en EHPAD. Certains seniors ont besoin d'être rassurés.

La vie en collectivité, le partage des repas ou encore des activités leur a permis de retrouver du plaisir à rencontrer leur voisin ou encore à partager des moments conviviaux.

Le bien-être des résidents évolue aussi lors de l'emménagement en structure collective. Parmi les raisons qui inciteraient à l'entrée en structure, la vie en collectivité serait l'une des raisons qui influencerait positivement ce choix.

Lors des entretiens, ce sont davantage les femmes qui se sont exprimées sur l'impact de leur intégration au sein de la résidence. Elles ont ainsi pu décrire les nouvelles relations liées avec le personnel et les résidents mais aussi les bienfaits de leur participation aux activités.

Les loisirs et les activités permettent aux résidents de se divertir, mais aussi de partager de bons moments entre eux. Les activités comme le tricot ou les activités manuelles permettent à chacun de partager leur savoir-faire et de se sentir valorisé en réalisant une activité qu'ils apprécient.

*« Eh bien, mon Dieu, une petite satisfaction, non je suis contente parce que je vois que la dame pose des questions, y'en a pas beaucoup qui répondent, je fais partie encore de celles qui répondent »* femme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

Les résidents se rassurent à l'idée d'être encore capables de faire face parfois à d'autres résidents en grande perte d'autonomie. Ils peuvent ainsi se démarquer des autres, et ne pas être seulement un résident, mais être connu et reconnu comme la personne référente, qui anime telle activité, qui sait tricoter, etc. Ceci permet de renforcer l'estime de soi des personnes âgées qui est souvent mis à mal lors de l'emménagement en structure collective.

Ainsi, un certain nombre de résidents, ayant accepté leur entrée en logement senior, développent ou retrouvent un bien-être qu'ils avaient parfois perdu à domicile et créent de nouvelles affinités dans leur nouveau lieu de vie.

### 3. Les relations avec les autres membres de la collectivité

En logement senior, les personnes âgées sont amenées à côtoyer d'autres résidents, lors des repas, d'activités ou dans les lieux communs par exemple.

Tous les enquêtés ont déclaré avoir de bonnes relations avec les professionnels des établissements où ils résidaient. Qu'ils s'agissent des animateurs, des soignants ou encore de la direction, tous les seniors ont indiqué que ces professionnels étaient disponibles. Bon nombre d'entre eux ont créé des liens privilégiés avec les professionnels qu'ils côtoient au quotidien, et avec qui ils partagent leur journée. En EHPAD, par exemple, une enquêtée a précisé :

« *Ce sont un peu mes enfants... c'est mes petits* » [en parlant des professionnels], femme, EHPAD, Bourgogne- Franche-Comté.

En EHPAD, les résidents sont souvent dépendants, voire très dépendants. Parmi les personnes accueillies en 2015, plus de huit sur dix sont classées en GIR 1 à 4<sup>47</sup>. Ce sont des personnes qui au minimum ne peuvent pas assumer leur transfert seules ou qui doivent être aidées pour les soins corporels et les repas<sup>48</sup>. Leur mobilité est limitée. Pour effectuer des sorties en dehors de l'EHPAD, elles doivent être accompagnées. L'essentiel des relations qu'elles lient se passe en EHPAD, avec les autres résidents ou avec les professionnels.

De plus, selon Bradley (2001), « En raison de la perte de leur autosuffisance, les personnes âgées se sentent plus vulnérables et par conséquent plus dépendantes des personnes qui s'occupent d'elles. Cette dépendance s'accompagne d'une anxiété de séparation et d'une peur d'être abandonnée par la

---

<sup>47</sup> Muller, M., (2017), « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », Études et Résultats, n°1015, Drees, juillet 2017

<sup>48</sup> CNSA, 2018, [consulté en septembre 2019], Qu'est-ce que la grille Aggir ? Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229>

figure d'attachement, et la personne âgée va s'engager dans des comportements dont l'objectif est de maintenir la proximité avec la figure d'attachement. »<sup>49</sup>

Les professionnels doivent alors maintenir un équilibre dans cette situation délicate : les pratiques d'accompagnement et de stimulation (discussion, échange) font partie de cette relation. Il s'agit en effet de soigner et pendre soin, ce qui donne du sens au travail et motive les professionnels. Mais d'autre part, il est nécessaire de distancier les relations avec les résidents, de limiter le sentiment d'attachement et de prendre du recul<sup>50</sup>.

Les professionnels sont à l'écoute, d'après les extraits des entretiens :

*« Si j'ai besoin de quoi que ce soit, je descends à l'accueil » « on n'est pas surveillé, on est aidé » femme, résidence services seniors, Normandie.*

L'investissement de certains professionnels est reconnu par ces résidents souvent en attente d'activités et de divertissement.

*« Si vous voulez, la personne qui s'occupe de l'animation ici, est vraiment extraordinaire. Elle est vraiment extraordinaire. C'est un rayon de soleil. Elle est toujours très très très aimable, elle est toujours à vouloir tout arranger, enfin bon, elle cherche, vous voyez par exemple, tous les mercredis après-midi, elle fait une sortie » femme, résidence services seniors, Auvergne-Rhône- Alpes.*

Mais au-delà de la présence quotidienne des professionnels, les résidents vivent en collectivité avec d'autres personnes âgées. L'emménagement du senior dans un nouveau lieu de vie provoque de nombreux changements. Ce dernier passe d'une vie seul ou en couple, à une vie en collectivité (les repas et les activités). Certains seniors recherchent un lien social, rompu lorsqu'ils vivaient dans leur précédent domicile.

---

<sup>49</sup> Mistycki, V., Guedeney, N., (2007), Quelques apports de la théorie de l'attachement : clinique et santé publique, Recherche en soins infirmiers, 2007/2, n°89, pages 43 à 51

<sup>50</sup>Marquier, R., Vroyland, T., (2016), Les conditions de travail en EHPAD vécues comme difficiles par des personnels très engagés, Les dossiers de la DRESS, n°5, septembre 2016

« *Moi j'avais fait l'expérience de chantier, on avait travaillé avec des polonais... c'est un plaisir tout ça, on se croise, on apprend à se connaître... très bien très bien* » homme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

Les résidents créent du lien entre pairs. Ils trouvent ou retrouvent parfois des connaissances, et des amitiés naissent.

« *Je me sens très heureuse ici* » « *vous savez, je suis une ancienne commerçante, j'ai beaucoup de contacts avec les personnes hein ! et je suis restée quand même assez facile de contact, et là je me suis fait des amis, oui je vous dis je me sens bien* » femme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

Pour d'autres, au contraire, la vie en collectivité est parfois difficile. Le partage des repas en commun ou encore les activités en groupe peuvent être mal vécus. Les résidents ont du mal à se confronter à l'état de santé des autres résidents. Cela les ramène à leur propre situation, et à une projection de leur devenir dans les années à venir.

Plusieurs personnes interrogées ont évoqué l'état de santé des autres résidents :

« *Les autres ont Alzheimer* », résident, résidence services seniors, Bourgogne-Franche-Comté.

« *Et je m'aperçois que dans les personnes âgées y'a beaucoup de personnes qui perdent la tête vous savez, ben oui, beaucoup beaucoup, beaucoup, des bien plus jeunes que moi* » femme, EHPAD, Bourgogne-Franche-Comté.

Être confronté à la perte d'autonomie psychique des autres résidents, les fait parfois relativiser sur leur propre état de santé, en atténuant la vision de leurs « tracas » quotidien.

« *Disons que y'a des gens qui sont pas mal âgés, même qui rentrent ils sont vraiment âgés, ils descendent jamais, je sais pas où ils sont, on les connaît pas ... là c'est tristounet là* » « *dans les débuts, tout le monde bougeait bon ben maintenant les gens ils bougent plus, ils descendent plus de chez eux* » « *des fois c'est triste* » homme, résidence services seniors, Normandie.



De nombreux résidents vivant notamment en RSS sont critiques vis-à-vis de l'entrée de nouveaux résidents en perte d'autonomie. Il est vrai que depuis plusieurs années, la moyenne d'âge du public vivant en résidence services seniors a fortement augmenté. « Toutes les personnes auditionnées font état d'une forte avancée de l'âge d'entrée en résidence avec services : on entrainait dans les premières résidences à la soixantaine, aujourd'hui avec vingt ans de plus ». <sup>12</sup> Les nouveaux résidents âgés participent peu aux activités et donc au dynamisme de la résidence. C'est ce que regrettent les résidents installés dès l'ouverture.

*« Bien sûr quand vous arrivez, vous avez des personnes très âgées qui dorment un peu dans les fauteuils, c'est pas agréable » : « quelques fois, on prend des personnes un peu trop atteintes pour être dans une résidence comme ça » « elles sont trop atteintes physiquement et moralement surtout et d'abord c'est une charge pour la personne et c'est pas toujours agréable pour nous non plus »* femme, résidence services seniors, Bretagne.

La crainte de rester cantonnés entre seniors est également le troisième critère freinant l'entrée en RSS. Actuellement, en France et dans de nombreux pays, l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées se fait au sein de structures dédiées spécifiquement aux seniors. Bien que les initiatives d'actions intergénérationnelles se multiplient, les personnes âgées redoutent de se retrouver « entre vieux ».

Ainsi, les entretiens réalisés avec les résidents d'EHPAD et de résidence services seniors permettent de comprendre les différentes formes d'adaptation des personnes âgées dans leur nouveau lieu de vie. Chaque résident participant à une activité à un intérêt, rencontres, échanges, ou passion pour un loisir. La non-participation aux loisirs est aussi une forme d'intégration au sein de l'habitat, le senior poursuit les activités plus solitaires qu'il avait avant l'emménagement, (lecture, mots fléchés...). Ces lieux de vie sont aussi des lieux de rencontres, des affinités apparaissent et favorisent la dynamique de vie au sein de la collectivité, qui apparaît parfois comme faible pour les résidents les plus investis. Enfin, en parallèle, les professionnels, souvent cités comme très présents et disponibles, représentent un repère important lors

de l’emménagement du nouveau résident, mais aussi au quotidien, lors des soins ou de moments informels.

## Conclusion

Aujourd’hui en France, bien que les politiques publiques favorisent le soutien à domicile, le logement senior occupe une place essentielle dans l’accueil et l’hébergement des personnes âgées. D’après le questionnaire web diffusé lors de cette étude, l’EHPAD, est le type d’hébergement le plus connu par les personnes interrogées mais aussi le logement senior le moins bien perçu. Il reste cependant, une solution pertinente lorsque les aidants familiaux ne peuvent plus assurer le bien-être et la sécurité du senior. En revanche, il est davantage considéré comme un lieu de soin, médicalisé que comme un réel lieu de vie.

En parallèle, la RSS est un mode d’habitat privilégié par un certain nombre de seniors, bien que son coût soit actuellement un frein majeur à un emménagement. Elle propose des services domestiques et une sécurité que les seniors, vivant seul ou en couple, ne peuvent obtenir qu’à condition de faire intervenir différents prestataires (aide à domicile, installations domotiques sécurisantes...), augmentant leurs coûts.

Le logement est le lieu d’habitation, où l’on vit. Or, peu de seniors anticipent le fait qu’en vieillissant, ce lieu de vie devra nécessiter des adaptations. Anticiper sa perte d’autonomie est une prise de conscience très récente. D’après l’enquête, seuls 36% des personnes interrogées ont déjà évoqué l’emménagement en logement senior avec une personne de leur entourage. L’ensemble des réponses obtenues a pu déterminer un classement des critères influençant l’emménagement en logement senior et des critères freinant cette décision. Par exemple, la mise en place de prestations et de services (repas, ménage, blanchisserie) ainsi que le cadre sécurisant d’une RSS faciliteraient un emménagement. Alors que pour l’entrée en l’EHPAD, c’est la perte d’autonomie qui conduit à la prise de décision. A contrario, le coût de la vie au sein de ces deux logements représente un frein majeur à un emménagement.

Dans certaines situations malgré plusieurs réticences, l’emménagement en logement senior est nécessaire. La conjonction de plusieurs facteurs conduit alors au départ du domicile. Les problèmes de santé et d’isolement sont cités dans une grande partie des situations. Parfois, c’est l’accompagnement du conjoint ou plus rarement l’anticipation de sa perte d’autonomie qui conduit à un emménagement dans un logement senior. Cette décision est souvent prise en concertation avec les aidants, accompagnant au

quotidien, ou très régulièrement un proche fragilisé. Les proches traversent également plusieurs sentiments lors de ce changement de vie : culpabilité, stress mais aussi soulagement. Le logement senior et ses différentes prestations (ménages, repas, voire soins) permettent à l'aidant de reprendre davantage sa place de conjoint ou d'enfant.

Les critères de qualité de vie apparaissent progressivement lors des recherches assurant le bien-être et confort du senior. Ce sont généralement les enfants qui mènent à bien cette recherche, mais la personne âgée et sa famille décident ensemble du changement de logement. Ils choisissent ce nouveau lieu de vie en s'appuyant sur deux critères principaux : la disponibilité et la bienveillance des professionnels ainsi que sur le sentiment de sécurité au sein du logement (graphique 26 : Critères de bien-être dans un logement senior). On retrouve ces mêmes facteurs d'influence pour un emménagement en RSS (graphique 19 : Critères influençant un emménagement en RSS). Les critères de santé entrent en jeu lorsqu'il s'agit d'un emménagement en EHPAD : la prise en charge médicale et le niveau de perte d'autonomie de la personne âgée sont prioritaires (graphique 17 : critères influençant un emménagement en EHPAD).

Enfin, l'intégration du senior est facilitée par sa participation aux activités qui lui permettent de faire connaissance avec les autres résidents mais également avec le personnel. Ces activités favorisent indirectement l'estime de soi des résidents, ce qui conduit à leur bien-être. En effet, les résidents voient leur savoir-faire valorisé ou leur capacité d'apprentissage mise en valeur. En RSS par exemple, les résidents peuvent proposer leur propre activité et les organiser en autonomie sans animateur.

Pour conclure, il faut savoir que les différentes formes de logement senior sont encore amenées à évoluer et à s'adapter aux besoins des seniors au cours des années à venir. Par exemple, promulguée en novembre 2018, la loi ELAN règlemente désormais la cohabitation entre un senior et un jeune locataire (moins de 30 ans). La colocation intergénérationnelle, ou encore les familles d'accueil, sont autant d'alternatives aux structures « plus classiques » qui peuvent également répondre à certaines problématiques soulevées lors de cette étude. Toutefois, il semble difficile d'affirmer que les solutions alternatives pourront remplacer les typologies existantes, chacune répondant à des besoins divers.

## Glossaire

**CVS** : Conseil de la Vie Sociale

**EHPA** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**DRESS** : Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

**MARPA** : Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

**OMS** : Organisme Mondiale de la Santé

**PGI** : Pôle de gérontologie et d'innovation

**RSS** : Résidences Services Seniors

**UNAF** : Union nationale des associations familiales

**USLD** : Unités de Soins Longue Durée

## Bibliographie

- Berhuet, S., Jauneau-Cottet, P., Hoibian, S., collaboration de Alberola, E., (2018), Collection des rapports, Les processus d'entrée en structure d'accueil pour personnes âgées vus par leurs proches
- Bocquet et Andrieu, (2009), Vieillir, un fardeau pour les proches, Lien social et politiques, n°62, automne 2009, pages 111-122
- Campéon, A., Le Bihan Youinou, B., (2016), Le développement des dispositifs d'aide aux aidants une démarche d'investissement social ? Informations sociales, 2016/1 (n°192), pages 88 à 97
- Charras, K., Cérèse, F., (2017), Être « chez soi » en EHPAD : domestiquer l'institution, Gérontologie et Société, 2017/1, (vo. 39), n°152), pages 169 à 183
- CNSA, (2014), Être proche aidant aujourd'hui, 3<sup>ème</sup> Rencontres scientifiques de la CNSA pour l'autonomie, Dossier du participant, 2014
- Delsalle, M., Représentations croisées sur les notions de liberté, risque/sécurité, confort/bien-être, « J'y suis, j'y reste ! » Volet 2, Recherche psychosociale sur les motivations des personnes âgées à rester chez elles, Les chantiers, source, n° 18, 2016
- Duée, M., Rebillard, C, (2006), La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040, INSEE
- Donino, I., (2005), L'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Gérontologie et société, 2005 (vol. 28 /n°12), pages 73 à 92
- Leblanc-Briot, M.-T., (2014), Fin de vie des personnes âgées, Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie, 2014/4 (n°119), pages 97 à 108
- Le Marrec, C., Grand âge et autonomie, Prévention de la perte d'autonomie et bien vivre son avancée en âge, Atelier n°5, 2015
- Les personnes âgées, (2011), Les dossiers DRESS solidarité et santé, n°22, 2011
- Marquier, R., Vroyland, T., (2016), Les conditions de travail en EHPAD vécues comme difficiles par des personnels très engagés, Les dossiers de la DRESS, n°5, septembre 2016
- Mistycki, V., Guedeney, N., (2007), Quelques apports de la théorie de l'attachement : clinique et santé publique, Recherche en soins infirmiers, 2007/2, n°89, pages 43 à 51
- Muller, M., (2017), « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », Études et Résultats, n°1015, Drees, juillet 2017
- Muller, M. , (DREES), 2018, « L'enquête EHPA 2015 - Les différentes phases de l'enquête », Document de travail, Série sources et méthodes, n°67, Drees, Août.

Nowik Laurent, Thalineau Alain, (2010) « Être « En milieu de retraite » et de choisir de vivre ailleurs », Lien social et politiques, 2010, n°62

Souiller N., (2012), Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie, Etudes et résultats, n° 799, mars 2012

Tacnet Auzziiono, D., (2009), La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en EHPAD, Gérontologie et société, 2009/4 (vol. 32/n°131), pages 99 à 121

## Sitographie

Cap retraite, [consulté en septembre 2019], Qu'est-ce qu'une résidence services senior ? Disponible sur <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/les-residences-services-seniors/residence-services-senior/>

Cap retraite, [consulté en septembre 2019], Qu'est-ce qu'une résidence services senior ? Disponible sur <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/les-residences-services-seniors/residence-services-senior/>

CNSA, 2018, [consulté en septembre 2019], Qu'est-ce que la grille Aggir ? Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229>

CNSA, (2017), [consulté en septembre 2019], La situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2016, Disponible sur : <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-situation-des-etablissements-dhebergement-pour-personnes-agees-dependantes-ehpad-en-2016>

HAS, 2012, [consulté en septembre 2019], Programme qualité de vie en EHPAD, Disponible sur [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2835485/fr/programme-qualite-de-vie-en-ehpad](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835485/fr/programme-qualite-de-vie-en-ehpad)

INSEE, 2019, [consulté en novembre 2019], Tableaux de l'économie française. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3696937>

INSEE, 2017, [consulté en septembre 2019], Les trois quarts des seniors vivent dans des logements dont ils sont propriétaires. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2583078#titre-bloc-1>

INSEE, 2011, [consulté en septembre 2019], Enquête sur la famille et les logements. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1233>

[La maison des aidants, 2019](http://www.lamaisondesaidants.com/etre-aidant-sarrete-t-il-a-la-porte-des-etablissements-ehpad-mas/), [consulté en septembre 2019], Être aidant s'arrête-t-il à la porte des établissements EHPAD, MAS... ? Disponible sur : <http://www.lamaisondesaidants.com/etre-aidant-sarrete-t-il-a-la-porte-des-etablissements-ehpad-mas/>

Le Figaro. 2014, [consulté en septembre 2019]. Vieillesse et dépendance : 2 français sur 3 se sentent concernés. Disponible sur : <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/07/04/22570-vieillesse-dependance-2-francais-sur-3-se-sentent-concernes>

Les Echos. 2019, [consulté en septembre 2019], Les EHPAD : des véritables lieux de vie, de bien-être autant pour les résidents que pour les soignants. Disponible sur <http://www.lamaisondesaidants.com/etre-aidant-sarrete-t-il-a-la-porte-des-etablissements-ehpad-mas/>

Malakoff Médéric Humanis, 2016, [consulté en septembre 2019], Accidents domestiques chez les personnes âgées : statistiques et prévention. Disponible sur : <https://humanis.com/particulier/prevoyance-dependance/accidents-domestiques-personnes-agees-statistiques/>

Marpa, [consulté en septembre 2019], Résidence autonomie à taille humaine. Disponible sur : <https://www.marpa.fr/notre-residence-retraite/residence-autonomie-a-taille-humaine/>

Ministère des solidarités et de la santé, 2018, [consulté en septembre 2019] Personnes âgées : les chiffres. Disponible sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/loi-relative-a-l-adaptation-de-la-societe-au-vieillesse/article/les-chiffres-cles#targetText=Les%20personnes%20%C3%A2g%C3%A9es%20de%2060,%C3%A0%205%20millions%20en%202060.>

Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019]. Les EHPAD. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-etablissement-medicalise/les-ehpad>

Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019]. Les résidences services. Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-residences>

Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019] Les résidences autonomie. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-logements>

Pour les personnes âgées, 2015, [consulté en septembre 2019], Les béguinages. Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-beguinaiges>

Pour les personnes âgées, 2016, [consulté en septembre 2019], Le conseil de la vie sociale. Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/exercer-ses-droits/exercer-ses-droits-en-etablissement/le-conseil-de-la-vie-sociale>

Pour les personnes âgées, 2017, [consulté en septembre 2019], Qu'est-ce que le GIR ? disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/quest-ce-que-le-gir>

Pour les personnes âgées, 2018, [consulté en septembre 2019]. Résidence autonomie et résidences services : quelle différence ? Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference>

Pour les personnes âgées, 2018, [consulté en septembre 2019], Résidence autonomie résidence services : quelle différence ? Disponible sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference>

Serrières, F. , [consulté en septembre 2019], 7 enjeux à moyen terme pour les résidences services seniors. Disponible sur : <http://www.fredericserriere.com/silverconomie/7-enjeux-a-moyen-terme-pour-les-residences-services-seniors/>

Service-public.fr, 2019, [consulté en septembre 2019] Accueil familial d'une personne âgée et /ou handicapée (accueillant familial), Disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15240>

Silver eco, 2017, [consulté en septembre 2019], Les résidence services seniors en France, Disponible sur : <https://www.silvereco.fr/infographie-les-residences-services-seniors-en-france/3195428>